

| ABONNEMENTS | | |
|---------------------|-----------|--------|
| | Quotidien | Mo. |
| Ville | \$4.00 | \$1.50 |
| Campagne | 5.00 | 1.50 |
| Estate-Unité | 3.50 | 1.50 |
| Union Postale | 4.00 | 2.00 |
| (Parabole d'avance) | | |

The Canada

Rédaction et Administration
73 rue Saint-Jacques, - Montréal.
Service de jour, MAIN 3058
Service de nuit, MAIN (Seulement) 3058-3059

Conseil Législatif
1. juil. 10 1907-9
ASS. LEGISLATIVE
MONTREAL

VOL. XIII — No 273. Vents légers. — Beau et froid modéré. MONTREAL, JEUDI 24 FEVRIER 1916. Température: Minimum 10; Maximum 20 PRIX: DEUX SOUS

Une ruée formidable autour de Verdun

Les Allemands lancent sept corps d'armée--- 280,000 hommes --- contre les positions françaises au nord de Verdun, mais ils sont repoussés avec des pertes énormes

LA BATAILLE FAIT RAGE SUR UN FRONT DE VINGT-CINQ MILLES

Tranchées ouvertes en Belgique

Paris, 23. — 10.25 p.m. — La bataille de Verdun se continue avec une intensité croissante. Elle s'étend sur un front de 40 kilomètres (25 milles) et sept corps d'armée allemands (280,000 hommes) y sont engagés. Cette nouvelle fut rendue officielle ce soir par le Ministère de la Guerre.

LE COMMUNIQUE DE PARIS.

Paris, 23, via Londres, 24. — Bulletin officiel de ce soir: "En Belgique, le tir destructeur de notre artillerie fit plusieurs brèches dans les tranchées allemandes devant Steenstraete. "Au nord de l'Aisne nos batteries démolirent des travaux de défense ennemis sur le plateau de Vauclerc.

"Dans la région au nord de Verdun, l'attaque allemande prit, comme nous l'avions prévu, les proportions d'une bataille très importante pour laquelle on fit des préparatifs puissants.

"La bataille se continua aujourd'hui avec une intensité croissante et fut soutenue avec énergie par nos troupes qui infligèrent des pertes extrêmement lourdes à l'ennemi. Le bombardement au moyen d'obus de lourd calibre fut ininterrompu, et notre artillerie y répondit avec une violence égale. La bataille s'étend sur un front de près de 40 kilomètres (25 milles), de Malancourt jusqu'à la région faisant face à Etain.

"Les attaques de l'infanterie allemande furent effectuées par des effectifs très nombreux, comprenant des troupes de sept corps d'armée différents se ruèrent tour à tour à l'assaut au cours de la journée, entre Brabant-sur-Meuse et Ormes.

"Aux approches du village de Haumont, l'ennemi fut incapable, malgré tous ses efforts, de nous déloger de nos positions. Dans le bois des Caures dont nous détenons la plus grande partie, nos contre-attaques arrêtèrent l'offensive de l'ennemi.

"A l'est du bois des Caures, les Allemands réussirent après une série de rencontres sanglantes, à pénétrer dans le bois de Wavrille.

"Au nord d'Ormes, les attaques de l'ennemi contre notre ligne, à Herbehois, furent arrêtées par nos contre-attaques. Il n'y eut pas d'engagements entre fantassins sur la rive gauche de la Meuse, non plus qu'entre Ores et Fromezey.

"En Alsace, hier, à la fin du jour, l'ennemi attaqua nos positions au sud-est du bois de Carspach, au sud-ouest d'Altkirch. Une contre-attaque immédiate le délogea de la plupart des sections avancées où il avait pris pied."

SIGNES AVANT-COUREURS D'EVENEMENTS IMPORTANTS ET DECISIFS.

Paris, 24. — La grande bataille qui fait rage sur un front de 25 milles, d'Etain à Malancourt, au nord et à l'est de Verdun, est suivie avec le plus grand intérêt par le public. Elle résoud la question de savoir si les Allemands tenteront ou non une offensive prématurée. La bataille est la première d'une telle envergure qui soit survenue depuis l'offensive en Champagne, en septembre dernier, et on croit qu'elle est le signe avant-coureur d'événements importants et peut-être décisifs.

La bataille se concentre surtout dans la région rugueuse et couverte de forêts épaisses entre Etain et Damvillers. Ici, quelques 300,000 hommes de la meilleure infanterie du Kronprinz allemand essayent d'arracher aux Français des routes importantes qui leur ouvriraient la voie vers la Meuse. La bataille ne fait encore que commencer, mais elle a coûté aux assaillants, dit-on, de lourdes pertes de vies, sans qu'ils aient pu obtenir aucun avantage appréciable.

Les Allemands ont fait des préparatifs pour une grande ruée sur Verdun si ouvertement, depuis un mois, que les Français ont eu tous les loisirs de se préparer à les recevoir. Jusqu'à présent, les attaques n'impliquent que les lignes avancées situées à au moins deux milles au-delà des défenses extérieures de la forteresse.

L'opinion militaire, ici, est portée à douter que les Allemands tentent d'emporter Verdun d'assaut. On fait remarquer que, outre les travaux de défense formidables de la forteresse même, celle-ci est protégée en plus par une armée en campagne sous le commandement du général Humbert, un officier d'une énergie exceptionnelle. L'opinion qui prévaut, c'est que les Allemands ressentent la puissance des défenses et que la résistance qu'ils rencontrent les découragera de continuer leur tentative de prendre la citadelle d'assaut, même avec l'aide de leurs plus gros canons.

BATAILLE NAVALE IMMINENTE

L'Allemagne tenterait une offensive concentrée sur mer et sur terre pour hater la fin de la guerre.

New-York, 23. — Un câblogramme spécial à la "Tribune", dit: "Un fonctionnaire haut placé de la Marine entretint aujourd'hui le correspondant de la "Tribune" de la croyance répandue dans les cercles de l'Amirauté que la flotte allemande tentera probablement sous peu de se frayer un passage vers la haute mer. Il donne comme raison de cette croyance, non seulement la pression de l'opinion politique en Allemagne, mais les innombrables rapports récents qui tous signalent les préparatifs d'une offensive allemande concertée des flottes navale et aérienne et des armées de terre, avec l'objet de hâter la paix et de faire impression sur les neutres."

"Le vice-amiral Reinhard Sheer a été nommé commandant de la flotte de guerre allemande en remplacement de l'amiral Von Pohl, qui, après avoir été commandant pendant une année, se retire pour cause de mauvaise santé."

La guerre jusqu'au bout!

Vigoureux discours de M. Asquith en réponse à une demande d'un député du parti ouvrier concernant les vues du gouvernement sur la paix.

PROFONDE IMPRESSION SUR LA CHAMBRE.

Londres, 23. — Le premier ministre Asquith se trouva, de façon inattendue, à la Chambre des Communes, aujourd'hui, en face d'une nouvelle demande au sujet des vues du gouvernement sur la paix. Il releva le gant avec chaleur et dans un discours d'un quart d'heure, il déclara nettement que la détermination du gouvernement anglais de faire la guerre jusqu'au bout sans compromis n'avait pas changé d'un iota depuis les premiers jours de la lutte.

M ASQUITH

Les seules conditions de paix que le premier ministre offrit aux pays ennemis sont contenues dans l'annonce historique qui fit le fond de son discours au London Guildhall, en novembre 1914, il le répéta: "Nous ne remettrons jamais dans le fourreau l'épée que nous n'avons pas tirée à la légère, tant que la Belgique, — et j'ajouterai la Serbie — n'auront pas recouvré dans la pleine mesure, tout et plus que ce qu'elle a sacrifié; tant que la France ne sera pas entièrement à l'abri de toute attaque; tant que les droits des petits peuples d'Europe ne seront pas établis sur des fondations inébranlables et tant que la domination militaire de la Prusse ne sera pas entièrement et définitivement détruite."

La déclaration austère du premier ministre créa une profonde impression par toute la Chambre qui se refléta ensuite dans les couloirs. M. Asquith saisit, pour faire cette déclaration, l'occasion que lui fournit le discours de Philipp Snowden, du parti ouvrier indépendant, au cours du débat sur le bill du fonds consolidé, une mesure de routine pourvoyant aux intérêts sur la dette nationale.

M. P. SNOWDEN VEUT LA PAIX

M. Snowden fit entendre que les temps étaient murs pour les négociations de paix, soutenant qu'il y avait peu ou pas d'espoir d'une victoire écrasante pour un côté ou l'autre et que si la guerre continuait, tous les belligérants seraient ruinés en hommes et en argent.

La réponse de M. Asquith fut suivie d'une vingtaine de discours louant pour la plupart la conduite du premier ministre. Deux ou trois soi-disant avocats de la paix appuyèrent M. Snowden, mais furent à peine tolérés par leurs auditeurs, vous pas tirée à la légère, tant une seule fois applaudit-on à un de ces discours en faveur de la paix, et ce fut un spectateur de la galerie des étrangers, lequel fut aussitôt mis à la porte.

M. STEPHEN WALSH

Stephen Walsh, nia de la part du parti ouvrier que M. Snowden ait exprimé l'opinion du travail organisé.

"Les Alliés ne peuvent faire d'ouverture de paix", dit-il, "quand le tigre a les griffes enfoncées dans les parties vitales de la Belgique, de la Serbie et de la Pologne."

A LA CHAMBRE DES LORDS

La Chambre des Lords continua, aujourd'hui, le débat sur le blocus. Le baron Sydenham retira finalement sa motion demandant un blocus plus sévère, quand le comte de Crewe, lord président du conseil, eut donné de plus amples explications sur la position du gouvernement.

LE BULLETIN DE LONDRES

Les Anglais dispersent un détachement de grenadiers ennemis.

Londres, 23, 10.33 p.m. — Bulletin officiel anglais sur la campagne occidentale, publié ce soir: "Il y eut activité de l'artillerie dans le voisinage du canal de La Fosse. Au nord et à l'est d'Ypres, nos canons ont fait des dégâts considérables aux positions ennemies."

"Sur notre extrême gauche, nous avons bombardé des équipes d'ouvriers, hier soir, et dans un combat de grenades dans un cratère de mine, nous avons dispersé un détachement de grenadiers ennemis."

M. Cousineau prend une odieuse attitude

Le chef de l'opposition dénonce avec violence un projet de loi de M. Galipeault en vue de venir en aide à nos compatriotes de l'Ontario.

SES PARTISANS L'ABANDONNENT ET VOTENT AVEC LE GOUVERNEMENT GOUIN SUR CETTE BELLE MESURE INSPIREE PAR LE PATRIOTISME.

L'honorable M. Taschereau fait observer à M. Cousineau qu'il faut trouver le moyen de payer les instituteurs franco-ontariens puis-que leur gouvernement s'y refuse.

(De notre correspondant)

Québec, 23. — Un incident regrettable a été causé par M. Cousineau, à la chambre, cet après-midi, au cours de l'étude du bill Galipeault relatif à l'autorisation à accorder aux municipalités le droit de contribuer de leurs deniers jusqu'à concurrence de 5% de leur revenu pour des fins patriotiques, nationales et scolaires.

M. Galipeault expliqua clairement que l'un des objets de ce bill était de permettre aux municipalités, et-il a demandé d'ajouter aux commissions scolaires, de verser leur part dans le fonds scolaire d'Ontario de façon à aider ceux des nôtres qui sont privés de leurs droits.

M. Cousineau demanda d'abord si ce bill était celui auquel il est fait allusion dans la correspondance échangée entre le gouvernement et le fonds patriotique.

Sir Lomer répondit négativement, ajoutant que Sir Herbert Ames, secrétaire général du fonds patriotique canadien, lui avait écrit une lettre lui demandant s'il n'était pas possible de faire adopter une loi provinciale par laquelle on demanderait aux cultivateurs de contribuer en vertu d'une taxe spéciale, au fonds patriotique. A cette lettre Sir Lomer a répondu qu'il n'était pas besoin de telle taxe pour recueillir la souscription désirée, il croit que la province peut donner sa contribution sans avoir recours à une taxe.

M. Cousineau revint à la charge d'une autre façon demandant à M. Galipeault d'expliquer de nouveau l'objet du bill, puis il déclara s'opposer à ce qu'une organisation municipale et scolaire soit faite dans la province pour aller faire la guerre au gouvernement d'Ontario; il y voit une manoeuvre politique qui fera plutôt tort à la minorité. L'hon. M. Taschereau fait observer qu'il nous faut bien trouver le moyen de payer les instituteurs catholiques canadiens-français ontariens puisque leur gouvernement s'y refuse.

"C'est inconstitutionnel", s'écrie M. Cousineau. "Mélançons de nos affaires, ce sera de meilleure politique. Restons chacun chez-nous. Le contrôle de l'éducation est laissé à chaque province qui est libre chez elle. Quelle façon aurons-nous d'aller faire la lutte dans Ontario? C'est là une démarche politique des plus importantes que nous ne devons faire avant d'y avoir bien songé."

"Si on eut mis plus de tolérance dans le maniement de cette question, ajoute le chef de l'opposition, nous n'assisterions pas au contrecoup du Manitoba. C'est la réponse aux agitations intempestives de certains gens en notre province qui croient avoir le monopole du patriotisme. Ce sont les gens sérieux qui édifient les nations et l'histoire de nos revendications nationales n'a pas toujours été prospère et fructueuse."

"Il est criminel d'organiser ainsi les municipalités et les commissions scolaires pour aller faire la guerre au gouvernement d'Ontario. On n'y gagnera rien et on nuira plutôt à la minorité qu'on ne l'aidera."

C'est là l'opinion que M. Cousineau a émise au milieu de l'étonnement général. Personne n'a songé à répondre à un discours aussi indigne d'un homme sensément patriote.

On a dû voter sur la proposition de l'adoption du bill. Trois seulement ont voté contre. Ce sont: MM. Cousineau, Robert, (Beauharnois), et D'Auteuil de Charlevoix.

Ont voté pour: Sir Lomer Gouin, les Hon. MM. Allard, Taschereau, Décarie, Caron, Mercier, Mitchell, MM. Reed, Cannon, Tourville, Gosselin, Tessier (Rimouski), Létourneau (Montréal), Tourigny, Seguin, Robillard, Perron, Galipeault, Francoeur, Lévesque, Robert (Rouville), Caron (Matane), Scott, Lemieux, Mayrand, Turcot, Doris, Langlois, Therrien, Bissonnette, Phaneuf, Stein, Bullock, Désaulniers, Tellier, Campbell, Sauvé, Bérubé, Bernier, Sylvestre, Laverge, Grégoire, Trahan, Robert (Saint-Jean), Pélouquin, Gadoury et Morin. — 47.

Pas de ministère de l'instruction publique

Telle est la déclaration faite hier à la Législature par Sir Lomer Gouin.

LE PROJET D'ADMISSION DES FEMMES AU BARREAU EST PRESENTE.

(De notre correspondant)

Québec, 23. — Une question qui a occupé assez longuement la chambre au cours de la séance d'hier après-midi, c'est celle de l'admission des femmes au barreau de la province. Cette proposition a été faite par M. Cannon, député de Dorchester. A l'appui de son bill, ce dernier a prononcé un très intéressant discours, éloquent et documenté, dont Sir Lomer a cru devoir le féliciter.

Le Dr Grégoire, de Frontenac, a pris la contre-partie de façon très gentille et agréable; il a prononcé aussi un très joli discours. La chambre n'a pas été appelée à se prononcer sur le principe de ce bill qui a été envoyé au comité de législation où certains intéressés ont demandé à être entendus.

La même décision a été prise au sujet du bill Robert relatif au scrutin secret pour les règlements de prohibition.

Au début de la séance, Sir Lomer répondant à un membre de la gauche a déclaré que le gouvernement n'avait nullement l'intention de créer un ministère de l'instruction publique, contrairement à ce que certains journaux ont allégué récemment.

Les projets de loi des hon. MM. Allard et Mitchell, relatifs à la protection des bois contre le feu et amendant la loi imposant des taxes sur les transferts d'actions de bons d'obligations ou d'actions d'obligations, ont été lus une première fois.

Ceux Qui Font des Obus ont Besoin de SNAP

Il en est de même de tout homme qui veut se nettoyer les mains après sa journée de travail. SNAP enlève la graisse et la saleté — il tient la peau souple et douce. Refusez les substitutions. Insistez pour avoir le véritable.

— 15c — Chez tous les vendeurs.

Le blé et les patates ne seront pas admis en franchise

La majorité ministérielle, inspirée par sa partisanerie, ne veut faire aucune concession aux cultivateurs de l'ouest.

LES HON. ROGERS ET MEIGHEN NE TROUVENT AUCUNE RAISON POUR JUSTIFIER L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT.

(Tribune de la presse)

Ottawa, 23. — La majorité ministérielle a rejeté aujourd'hui la proposition de M. Turriff, demandant pour les cultivateurs de l'ouest la mise en franchise du blé et de ses produits et des patates canadiennes. La chose avait été prévue mais le parrain de la résolution voulait donner au peuple de l'ouest le tableau édifiant de leurs représentants votant contre les intérêts de leurs commettants dans le seul but d'aider leur parti. Le parti conservateur comme le parti libéral reconnaît la justesse de la demande de l'ouest surtout à l'heure actuelle, où le marché européen est pratiquement fermé à cause du manque de facilités de transport mais parce que cette proposition fait partie du programme libéral et que la suggestion venait d'un député de ce parti, la majorité servile du gouvernement n'a pu vouloir reconnaître sa justesse.

De raisons de cette attitude du gouvernement sur cette question nous n'en avons pas entendue en chambre au cours de la discussion actuelle et ni M. Rogers ni M. Meighen n'ont donné de raisons valables du refus de l'administration de se rendre à la demande unanime de l'ouest. La raison intime est assez évidente cependant et M. Turriff, parrain de la résolution, l'avait fait connaître l'autre jour à la chambre: c'est la raison de partisanerie et de protectionnisme politique, la même qui guide toujours le gouvernement actuel dans toutes ses actions. Le gouvernement veut protéger les meuniers de l'ouest et de l'Ontario quelque puisse en être la conséquence pour le petit peuple. Mais l'heure de la rétribution devra irrévocablement sonner un jour et il sera intéressant d'entendre les explications des moutons ministériels de l'ouest qui ont voté servilement contre les intérêts de leurs électeurs.

Seul, M. MacLean de York, indépendant par nature, a voté contre le gouvernement. La proposition de M. Turriff a été défaite par un vote de 77 à 44, donnant au gouvernement sa majorité naturelle.

× × ×

Ottawa, 23. — M. Rogers commence les préliminaires de la journée en faisant une déclaration à la chambre au sujet des déclarations de M. Calder, Ministre des Chemins de Fer dans la Saskatchewan.

Dans une déclaration à la presse, M. Calder a déclaré avoir été approché par M. Rogers qui l'aurait menacé d'un scandale impliquant les libéraux de la Saskatchewan, si les procédures contre les conservateurs du Manitoba n'étaient pas abandonnées. M. Calder déclarait aussi que M. Rogers était l'instigateur des poursuites contre les ministres de la Saskatchewan.

Et M. Rogers, de sa voix douce et traînante, nie que ces accusations soient fondées. Il déclare qu'il n'a rien eu à faire avec les procédures contre les ministres de la Saskatchewan et qu'il n'a jamais demandé à M. Calder d'user de son influence pour faire cesser les poursuites contre les ministres manitobains.

Puis, à la suite d'une demande de M. Lemieux, le ministre de la Milice annonce que le département de la Milice fournit lui-même les clairons et les tambours à tous les régiments, mais que les régiments qui désirent avoir une fanfare doivent l'organiser eux-mêmes.

Puis M. Lemieux se plaint de nouveau du retard apporté dans la nomination d'un juge à Montréal. M. Lemieux fait remarquer que les avocats du barreau de Montréal et les juges se plaignent de ce retard, qui empêche la transaction des affaires ordinaires des cours.

M. Rogers répond, comme l'avait fait l'autre jour M. Reid, que le ministre de la Justice s'occupe de l'affaire et que la nomination se fera sous peu.

M. Pugsley demande au ministre de la Milice quelle est la politique du gouvernement au sujet des employés civils qui s'enrôlent à l'heure actuelle. Il y a quelque temps le gouvernement décidait d'accorder à tous les fonctionnaires publics s'enrôlant pour le service actif le même salaire qu'ils ont au service du gouvernement. Une restriction était adoptée excluant les fonctionnaires qui sont entrés au service civil depuis le commencement de la guerre. M. Pugsley demande la raison de cette différence.

Le ministre de la Milice se consulte avec quelques-uns de ses collègues qui ne semblent pas en connaître plus long que lui et répond finalement à M. Pugsley qu'il ne connaît rien de précis à ce sujet, qu'il va aller aux renseignements et qu'il avisera M. Pugsley.

Puis le ministre de la Milice donne quelques explications au sujet de l'accusation portée contre lui hier, par le major général Currie. Sir Sam commence par rappeler que seules les autorités impériales ont contrôle sur les troupes canadiennes, dès qu'elles sont en Europe et qu'il n'a aucun droit de faire de recommandations demandant des décorations pour les soldats canadiens. Il aurait mauvais goût de ce faire, dit-il, étant donné qu'il est trop éloigné du champ de bataille. Il a dû refuser les demandes de

(A suivre à la page 3)

CHRONIQUE DES SPORTS

POTINS DU MONDE SPORTIF

CE que nous prédisions aux clubs locaux au commencement de la saison de hockey vient de leur tomber dessus comme une tuile. Les gens de l'O. H. A., qui sont les mêmes que ceux de la C. A. H. A. et de l'A. A. U. of C., viennent de s'arroger le droit de professionnaliser en bloc tous les joueurs de hockey des ligues de Montréal et d'Ottawa. Ces êtres inutiles qui ne sont bons qu'à se payer des voyages en Europe aux Olympiades, (il serait curieux de leur demander quelle est l'origine des Jeux Olympiques), continueront à faire la pluie et le beau temps, grâce au peu d'intérêt que nous portons à l'organisation d'un corps dirigeant sérieux de l'athlétisme au Canada. Il est bon de se rappeler que ces mêmes gens ont cru bon de passer outre la décision de M. Joe Lally, pour laisser la coupe Mann à une équipe de cross sur laquelle avaient figuré des professionnels de la plus belle eau. "Sous-pur blanchis".

× × ×

FREDDIE WELSH a fait savoir à tous les amateurs de boxe qu'il n'a plus le goût du pugilat mais qu'il se bat exclusivement pour assurer une belle fortune à son épouse Fanny et à ses petits Gallois. Voilà au moins un pugiliste soucieux de la franchise et dont la tenue dans l'arène ne surprendra personne. Une telle politique l'encourage à ne pas knockouter ses adversaires.

× × ×

LE grand champion est celui dont la valeur moyenne est la plus élevée et qui s'est spécialisé dans un quelconque des exercices athlétiques. Il choisit cet exercice après avoir fait tous les autres et il le choisit parce que la nature lui a donné dans cet exercice une qualité un peu supérieure. Mais s'il commence dès le début par se spécialiser, il "n'arrivera jamais à être le meilleur homme du monde dans cet exercice".

La méthode Hébert, qui permet à chacun d'arriver très vite et par des moyens naturels au maximum de développement que comporte sa constitution physiologique, fournit des athlètes complets d'où peuvent seulement sortir les grands spécialistes.

Venus tard à la vie sportive, nous commettons encore les erreurs dont se sont débarrassés depuis quelques années les peuples qui nous ont précédés dans la renaissance physique. Ils croient encore au phénomène mal bâti et inharmonieux qui gagne parce qu'il "est fait pour les 100 verges". C'est faux, archi-faux, et il y a belle lurette que les Américains l'ont compris.

Ils ont compris que si l'Agias de Lysippe, qui gagna les 200 mètres à Delphes, au cinquième siècle avant le Christ et qui n'a rien de la maigreur du coureur moderne, descendant dans le stade, nos petits athlètes trop spécialisés n'existeraient pas devant lui. Et ils essaient de faire des hommes qui puissent soutenir la comparaison avec ce demi-dieu.

× × ×

COMME le disait ces jours-ci le docteur Sebléau, le sport doit tendre à fortifier et à embellir l'individu et par l'individu la race. Or, pour arriver à ces résultats, il ne faut pas de pratique immédiate ou défectueuse des exercices physiques; le mauvais sport ne peut donner que de mauvais résultats, non seulement sportifs, mais physiques.

M. CROW & CIE MAL VENUS A BOSTON

LE CLUB DE HOCKEY BOSTON MEPRISE LES MESURES DISCIPLINAIRES DU PETIT POTENTAT. — IL EST TEMPS D'IGNORER LA C. A. H. A. ET DE FORMER UNE ORGANISATION DIRIGEANTE SERIEUSE.

M. Crow, le secrétaire de l'A. A. U. of C., qui vient de professionnaliser tous les joueurs de hockey des ligues de Montréal et d'Ottawa, vient de recevoir une rebuffade en règle du secrétaire du club de hockey Boston. Celui-ci a déclaré emphatiquement que les décisions de M. Melville de la M. A. A. A., et de M. Reg. Sims du district régional d'Ottawa, valent beaucoup plus dans son estime que les mesures disciplinaires prises par M. Crow et ses associés. Afin de prouver davantage son attitude il a fait jouer son club hier soir contre les

Aberdeens qui sont du nombre de ceux que M. Crow "in his wisdom" considère comme des "indésirables." Si M. Crow tient à continuer sa petite guerre nous allons lui prouver que certains équipiers de l'O. H. A., se livrent au hockey pour autre chose que de la gloire. Au lieu de s'occuper des décisions ridicules de ce petit potentat nous clubs blackboulés, devrions unir en organisation sérieuse et porter à son tour des sanctions d'indignité contre tous les clubs qui le syndicat Crow protège de sa petite autorité.

POUR CE SOIR, A L'ARENA

LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE DE LA CITE SERA DECIDE CE SOIR ENTRE LES CLUBS LAVAL ET MONTREAL. — ON DIT QUE LAJOIE SERA A SON POSTE. — GARDINER ET LAVIOLETTE ARBITRERONT.

Le Laval et le Montréal de la ligue de la Cité qui ont fini la saison sur un pied d'égalité devront détailler pour le championnat, ce soir, à l'Aréna dans une partie de trois périodes de vingt minutes. La partie de détail de la ligue du président Lecours promet des sensations et tous les amateurs qui se donneront la peine de se rendre à la vaste patinoire de Westmount devraient être servis à souhait. D'après les records qui ont été faits dans le cours de la saison le Laval devrait battre les gens de la rue Peel. Laurendeau, Limoges et Thompson sur la ligne d'avant ont compté à eux seuls dans les dix jours écoulés au plus grand nombre de points que tous les joueurs de Russell Read ensemble. La défense du Laval avec le retour de Lajoie qui est sans contredit aujourd'hui le meilleur joueur de défense parmi les amateurs de notre province compare très bien avec celle de l'équipe de la rue allée. Panneton dans les buts des Etudiants est un gardien fini, solide et incomparable. Ceux qui s'y connaissent, prétendent, que Jean à la trait sur son adversaire Lukeman. Les joueurs des deux équipes comprennent l'importance de cet engagement final et ils ont pratiqué à l'Aréna hier soir sous la direction de Newby Lalonde et de Sprague Cleghorn. La direction du Laval a déclaré hier qu'il ne négligerait rien pour tacher de remporter le titre et c'est ainsi qu'il ont envoyé un télégramme à Guevre-

mont et Ponthriand de se rendre à Montréal pour jeudi soir. Le Noir et Blanc aura aussi un avantage marqué avec son grand nombre de substitués qu'il aura constamment à sa disposition pour une partie qui sera de longue durée. Le Laval a pratiquement deux équipes complètes et si sa direction même le club avec son jugement habituel le Montréal aura une rude tâche de battre nos étoiles canadiennes-françaises. Les deux clubs en sont venus à une entente pour les officiers de cette partie et tous les détails de la partie ont été fixés par les directeurs de la ligue lundi soir. Jack Laviolette et Jim Gardner seront les arbitres tandis que Billy Morrison et E. W. Ferguson auront la charge des montres sur le banc du pénitencier. M. Lucien Provost qui a tenu le temps pour toutes les parties de la ligue de la Cité a dû refuser d'officier à cause d'un engagement antérieur. La partie commencera à 8.15 p.m. et les mêmes prix d'admission qui valent en votre honneur les parties régulières de la ligue seront chargés. L'on s'attend que tous les amateurs Canadien-français que nous avons sur le hockey se frottent un doigt et un plaisir d'aller encourager les nôtres.

LES COURSES DE CHIENS

Le Pas, Manitoba, 23. — Le 17 mars prochain aura lieu, au Pas, une des plus grandes courses de chiens qui existent au monde, à part celle de l'Alaska Derby. La distance que les chiens devront parcourir est de 150 milles, partant de Le Pas au Lac aux Castors. Les mêmes chiens devront revenir au point du départ morts ou vivants. Cette course promet d'être très intéressante. Le 17 et le 18 mars sont deux jours réservés pour les sports d'hiver, car, en plus de la course de chiens, il y aura aussi des courses de raquetteurs et patineurs.

LES WANDERERS SONT DÉFAITS

LES OTTAWA BATTENT WANDERERS PAR UN SCORE DE 4 A 3. — UNE PARTIE DES PLUS RUDES. — LES HOMMES DE BOON PERDENT LA PREMIERE POSITION.

Dans une partie peu intéressante mais remplie d'incidents, les Ottawa ont défait les Wanderers par un score de 4 à 3 à l'Aréna hier soir. La partie a été très rude et la liste des punitions a été la plus grosse de la saison. Les arbitres ont eu fort à faire et les joueurs des deux clubs semblaient de très mauvaise humeur. Ce fut une procession continue vers le "banc". Dans la dernière période les Wanderers durent retirer un de leurs joueurs puisqu'il ne restait plus de substitués sur le côté des Sénateurs pour remplacer Nighbor qui avait été blessé et les deux clubs durent jouer à cinq hommes. Dans la première période le jeu fut divisé, les deux clubs comptant chacun 1 point mais les hommes d'Al. Smith semblaient avoir le trait. Deux autres points furent mis au crédit des équipiers de la Capitale par Darragh et Ross. Gerrard et Ross manquèrent de belles chances de compter dans cette période.

Lindsay cependant jouait une grande partie et s'envoya son club à différentes reprises. Dans la période finale avec leur avantage de deux points Alf. Smith donna ordre à ses hommes de se masser devant les buts mais les Wanderers réussirent à déjouer Benedict et Hébert pour deux points. Boucher compta pour son club. Nighbor qui "avait été visé" durant une bonne partie de la partie fut mis hors de combat par cinq hommes. Dans la deuxième période de jeu, dans la figure et le fendit d'une façon très délicate. Le genre de jeu déployé à l'Aréna hier soir n'a pas

été l'assistance et la brutalité que certains joueurs ont mise à l'affiche s'expliquent par le hockey professionnel à Montréal. L'offense de Roberts ne devrait pas manquer d'attirer l'attention du président de la C. A. H. A. S'il a cru bon de suspendre Bell pour sa petite démonstration de samedi passé contre McManara, Roberts sera sûrement mis au repos.

Les alignements : Wanderer : Cooper Smeaton et Reg. Percival. Chronométrateur : W. M. Stuart. Pénitencier : C. Hart. Compteur : E. W. Ferguson.

SOMMAIRE

Première période
1.—Wanderer, Hyland, 7.35.
2.—Ottawa, Gerrard, 1.40.
Deuxième période
3.—Ottawa, Darragh, 7.27.
4.—Ottawa, Ross, 11.28.
5.—Wanderers, O. Cleghorn, 1.36.
6.—Ottawa, Boucher, 12.40.
7.—Wanderer, Smith, 5.50.
Punitions. — Stevaneau, 2 min.; Smith, 2 min.; Merrill, 1 min.; Baker, 3 min.; Cleghorn, 2 min.; Hyland, 2 min.; Ross, 1 min.; Nighbor, 1 min.; Shore, 1 min.; 3 mai.; Gerrard, 1 min.; 1 mai.; Boucher, 1 mai.; Small, 1 min.; Duford, 1 min.; 1 mai.; Benedict, 1 min.; Murphy, 1 min.; Darragh, 1 mai.

JEANNETTE SE SOUCIE PEU DES "NOIRS"

C'EST CONTRE EUX QU'IL A COGNE LE PLUS FORT. — CE QU'IL A FAIT A LANGFORD ET A McVEA. — GREEN FAIT BIEN DE SE "PREPARER".

Les amateurs s'empressent d'acheter leurs billets pour la grande bataille de demain soir au Club Canadien entre Silas Green et Joe Jeannette. Ils savent qu'ils vont voir ce soir-là deux hommes liés décidés à se battre et résolus de faire mentir la vieille rumeur que deux noirs se menagent toujours dans l'arène. Joe Jeannette n'a jamais été reconnu pour faire preuve de sentimentalité, dans l'arène. Il suffit de lire les compte rendus des batailles qu'il a faites en France avec Sam McVea et Sam Langford, deux rivaux de sa race, pour constater que la question de couleur lui importe peu. Le 23 février 1909 il se recontra avec Sam McVea à Paris et perdit aux points dans un combat qui dura 20 reprises. Cette défaite fut toujours mal digérée par

celui que nous verrons demain soir aux prises avec Silas Green. Après bien des négociations, McVea et Jeannette se recontraient de nouveau à Paris le 17 avril de la même année et cette fois Jeannette triompha au bout de 40 rondes. Sa bataille du 20 décembre 1913, disputée avec Sam Langford à Paris, dura 20 reprises. Jeannette prit tous les moyens légitimes pour knockout son adversaire, mais la forme exaltée de Langford lui permit de résister à tous les coups que lui porta Jeannette. On voit par là que les noirs ou les blancs ne comptent pas au point de vue sentimental lorsque Joe Jeannette doit les combattre dans l'arène. Silas Green n'achoppa pas à la règle générale et nous lui conseillons de bien se tenir pour demain soir.

LES REGLEMENTS DE LA COUPE ART ROSS

LES FIDUCIAIRES LES ONT ADRESSES HIER AUX CLUBS ET AUX JOURNAUX DU CANADA ET DES ETATS-UNIS. — QUINZ ARTICLES FONT PARTIE DU NOUVEAU CODE.

Les fiduciaires de la coupe Ross, MM. E. St-Père et C. M. Hart, ont adopté une série de règlements pour les jouets de ce trophée. Ils ont été adressés hier aux clubs et aux journaux du pays. Voici les quinze articles du nouveau code :

1. Cette coupe sera disputée entre les clubs champions de ligues d'amateurs reconnues comme telles au Canada et aux Etats-Unis. Deux clubs d'une même ligue ne pourront jouer pour ce trophée, mais toute équipe remportant le championnat de la ligue à laquelle le détenteur de la coupe appartient deviendra par le fait même possesseur de ce trophée et devra le défendre d'après le présent code de règlements.
2. Les clubs "challengers" ne pourront envoyer de défis qu'après avoir remporté le championnat de leurs ligues respectives, tel qu'exigé par les calendriers des jouets de la saison.
3. Les fiduciaires de la Coupe Art Ross décideront d'après quel code les jouets devront être disputés, vu que les règlements des différentes ligues canadiennes et américaines ne sont pas uniformes.
4. Les fiduciaires décideront si une, deux ou trois parties seront jouées pour la possession de la Coupe. Le club enregistrant le plus grand nombre de points dans deux jouets deviendra le possesseur du trophée si les fiduciaires ordonnent que deux jouets soient disputés. S'ils décident que trois parties soient jouées, la coupe reviendra à l'équipe gagnante "deux sur trois". La coupe sera considérée comme ayant été défendue avec succès, si le club "challenger" n'enregistre par la majorité des points dans une ou deux jouets ou ne gagne pas "deux parties sur trois".
5. Advénant la désorganisation du club détenteur de la Coupe, les fiduciaires pourront ordonner au premier club "challenger" de défendre ce trophée contre tous ceux qui se présenteront. A défaut de réception de plus d'un défi, la Coupe sera remise à l'équipe "challenger" qui la détiendra

ENCORE LE QUEBEC ET CANADIEN

Ces deux clubs se rencontreront samedi soir à l'Aréna dans leur dernier match.

Le Canadien et le Québec qui se sont rencontrés hier soir dans la Cité de Champlain se remuèrent de nouveau samedi soir à l'Aréna. Ce sera la troisième partie de deux clubs en dix jours et il promet d'être une répétition des précédentes joutes entre les deux clubs, si fertiles en émotions. Ajoutons que ce sera là la dernière partie entre le Bleu, Blanc, Rouge et le club de l'Andenne capitale. Chacun fera l'impossible pour la victoire. Le Canadien est bien déterminé à se surpasser pour remporter la victoire. Lalonde, Pitre, Laviolette se dépenseront sans compter, auront recours à toute leur adresse, à toute leur science et à toute leur endurance. Le spectacle promet d'être sensationnel et mettra en présence des adversaires déterminés.

La course au championnat devient plus excitante que jamais et chacun des clubs veut profiter de ses dernières chances. Le Canadien et le Québec n'ont plus que six parties à jouer et chacune d'elles a une importance décisive. Ce sera dans chaque cas un duel passionnant et une guerre à outrance. Le Québec qui possède des joueurs très agressifs, des joueurs très habiles à checker, est un adversaire des plus redoutables. Avec un gardien de buts comme Moran, et des joueurs de défense comme Mummy, Joe Hall et Ritchie, il n'est pas facile de prendre d'assaut la forteresse du Québec. Pitre, Lalonde, Laviolette pourront se dépenser. Ils auront une tâche dure de leur adresse et de leurs capacités. Les fervents du hockey et tous les amis du Canadien seront à l'Aréna samedi soir, pour voir le Bleu, Blanc, Rouge et le Québec à l'œuvre dans leur dernière rencontre, cette saison.

AU CERCLE ST-PIERRE

MM. Ménard et Marchessault joueront une partie de billard de 300 points à 18.2, ce soir aux salles du cercle St-Pierre. Le "Lion du Nord" est fin prêt pour dominer Ménard. Réussira-t-il? "That's the question". Les amateurs du sport dans lequel les Hoppe, les Cassagnol, les Yamada, etc., excellent sont cordialement invités à cette partie.

il tonne contre Smeaton

Le "News" de Toronto critique cet arbitre ainsi que le président Emmet Quinn.

Toronto, 23. — Le "News" de cette ville continue à s'attaquer à l'arbitre Cooper Smeaton. D'après Charlie Good, la suspension de Randall a été recommandée par cet arbitre pour des fautes que le président Quinn a laissées impunies chez beaucoup d'autres joueurs. Le même journal répute à M. Quinn que Smeaton se montre trop sévère à l'endroit des Toronto qui auraient un beau jeu de le faire suspendre pour s'être servi récemment de langage peu convenable à l'endroit d'un joueur.

UNE BELLE VICTOIRE

Québec, 23. — Le Canadien a triomphé des Bulldogs, ce soir, par un score de 3 à 2. Comme le résultat l'indique la partie fut très contestée. Une foule considérable a vu la défaite du club local qui se trouve maintenant en très mauvaise posture dans la course au championnat.

Les clubs d'Ottawa

Ils croient que les clubs montrealais craignent les décisions de la C. A. H. A.

Ottawa, 23. — Les clubs de hockey d'Ottawa commencent à douter de l'indépendance dont les clubs montrealais font preuve à l'endroit des décisions rendues par le président de la C. A. H. A. Un journal local fait les remarques suivantes à cet effet : "Les clubs montrealais se fichent si bien des décisions rendues par le président de la C. A. H. A., que le secrétaire de la ligue de la Cité a écrit à la C. A. H. A., pour connaître la position dans laquelle se trouvent les joueurs de sa ligue. De plus, le club Montréal a fait savoir au club Cleveland qu'il ne pourra remplir ses engagements tels que conclus lors de la dernière visite du magnat des Etats-Unis. On croit que l'attitude du président de la C. A. H. A., a causé une peur bleue à tous les clubs de la métropole.

IL POSE EN DEFENSEUR

Toronto, 23.—Charlie Querrie trouve que le club professionnel de Toronto a manqué de justice à l'endroit de Harry Meeking en suspendant ce joueur parce qu'il aurait joué d'une façon indifférente. Querrie ne s'arrête pas là et blâme l'O. H. A., d'avoir également commis une injustice à l'endroit de ce joueur en l'expulsant de ses rangs parce qu'il avait joué avec les Victors contre le club Melville pour la coupe Allan.

Administration des affaires du trophée Art Ross.
E. C. ST-PIERRE,
127 Rue Avenue, Maltonneuve, Montréal.
Téléphones : 175, LaSalle 1759, Bureau, M. 3058.
C. M. HART,
236 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.
Téléphones : 175, Uptown 2436, Bureau, M. 8196.
Fiduciaires.

Grand Concert Belge HIS MAJESTY'S

LUNDI, 28 FEVRIER SOUS LE PATRONAGE

De Son. Excel. l'Hon. P. E. Leblanc, PAR

Les Artistes des Opéras et Conservatoires Royaux

D'ANVERS ET DE BRUXELLES

Prix des billets: de 50c à \$2.00. En vente chez Ed. Archambault, Ste-Catherine Est. et chez J. W. Lindsay, Ste-Catherine Ouest. 272-4-A

Ligue de hockey Montréal-Nord

La rencontre Ahuntsic-Bureau de Poste, ce soir, sera l'événement pas excellence de la fin de saison de la ligue Montréal Nord. — Ernie Russell et D. Boon arbitreront.

La joute Bureau de Poste vs Ahuntsic qui décidera du championnat de la "Ligue Montréal-Nord" et qui doit avoir lieu ce soir à Ahuntsic sera sensationnelle, et les partisans de ces deux clubs sont également confiants dans l'issue de cette importante rencontre. Les joueurs qui prendront part à ce combat homérique seront tous très sur le volet et lutteront avec l'énergie du désespoir pour faire triompher leur couleur.

On sait combien les luttes entre joueurs véritablement amateurs sont acharnées, et ce fait explique leur grande popularité. On compte qu'une foule énorme assistera à cette dernière soirée de la "Ligue Montréal-Nord", et pour parer à toute éventualité, les officiers de cette organisation ont réservé les places du haut du patinoir pour les Dames et les Demeurés qui ont manifesté le désir d'être présents. De plus, on a ajouté des sièges, pour accommoder tous les amateurs qui voudront assister à ce grand événement. Comme levée de rideau, les clubs Sault-au-Récollet et Etudiants E.A., ouvriront le programme de la soirée. MM. Ernie Russell et D. Boon du Wanderer arbitreront ces deux joutes. L'admission reste comme d'habitude à 10 cents.

PROGRAMME
8.30 E.E.A. vs Sault-au-Récollet.
9.30 Ahuntsic vs Bureau de Poste.
Arbitres: D. Boon et Ernie Russell.
Empires: MM. Eugène Gauthier et A. Arbour.
Chronométrateur: L. P. Corbeau.
Pénitencier: Théo. Lanctôt.

A LA CASQUETTE

Ce sera fête au Club, vendredi soir. En effet! C'est vendredi soir prochain que le Dr G. A. Lacombe sera l'invité des membres de la Casquette à leur vaste local de la rue Mont-Royal.

Plusieurs orateurs populaires accompagneront l'ex-député de Ste-Marie dans cette visite amicale à l'Association de La Casquette où la grande salle du haut sera mise à la disposition des membres et du public en général. Et là nous assisterons à une aimable causerie dont le docteur et ses compagnons feront les frais. Nous n'avons pas à faire l'éloge du Dr G. A. Lacombe; sa réputation de conteur frudit est toute faite. Nous avons l'honneur de le compter dans nos rangs; il est membre à titre honorifique de plusieurs autres organisations sportives, législateur éclairé, homme public intègre, il a toujours et partout commandé le respect et atteint un haut degré de popularité par son urbanité, sa chaude parole et son tact de gentilhomme. Le docteur entretiendra son auditoire de questions fort intéressantes et toutes nouvelles de réformes et administration municipale.

RENDEZ-VOUS EN NOMBRE!

AUX JOUEURS DES DAMES

M. Georges Laurier, l'infatigable organisateur de l'Association Athlétique des Cordonniers, ayant appris que, parmi les cordonniers, on pourrait trouver d'excellents joueurs de dames, aimerait beaucoup à se mettre en communication avec eux afin de pouvoir, s'il était possible, réussir à former avec ces derniers le meilleur groupe de la ville. Comme on le sait, M. Laurier a réussi à former une équipe de quilles parmi les cordonniers, qui n'a pas encore trouvé son maître, et à la prétention de croire qu'il pourrait assez facilement obtenir le même résultat dans les différents genres de sport. C'est dans ce but qu'il s'adresse aujourd'hui aux joueurs de dames, voulant continuer son travail d'organisation. Information: Georges Laurier, Boite 1501, Montréal.

TROIS BEAUX COMBATS

On nous téléphone à la dernière heure que le Club Canadien a mis trois grands préliminaires de six rondes chacune à son programme de demain soir. Voici la liste de ces combats : Rivest vs Labelle, Burns vs Girardin, Desautels vs Bratton.

UN FILS "RANCHMAN"

Chicago, 23. — Jess Willard a encore déclaré aujourd'hui qu'il se retirera sous peu de l'arène. Il s'est acheté récemment une ferme dans l'Ouest et s'y établira pour préparer le plus vieux de ses fils à devenir "ranchman". Willard ne tient aucunement à ce que ses fils adoptent la profession de boxeur.

(Voir aussi en page 7)

Classement des Clubs de la N. H. A.

| | G. | P. | P'r | C'tre | N. | Pts |
|----------|----|----|-----|-------|----|-----|
| Canadien | 10 | 7 | 63 | 59 | 1 | 21 |
| Ottawa | 10 | 8 | 56 | 47 | 0 | 20 |
| Wanderer | 10 | 8 | 76 | 70 | 0 | 20 |
| Québec | 8 | 8 | 67 | 72 | 2 | 18 |
| Toronto | 5 | 12 | 61 | 75 | 1 | 11 |

Prochaines parties, samedi 26 février. — Ottawa vs Toronto; Québec vs Canadien.

Chercheurs de Maisons
Faites venir brochures illustrées, plans, etc. de nos belles propriétés d'après carte du Nord du Lac, à Dixie, Dorval, Ste-Anne et Laval. Maisons pour \$110 comptant et vous économisez le reste payable à raison de \$10 à \$15 par mois, intérêts compris. Quelquefois à louer \$25 à \$50 par mois. Ecrivez tout de suite.
Marcil Trust Co. 175, St-Jacques, Montréal.
Téléphone 175, prix de \$1,000,000

La Suède et le blocus

La seule raison de la faillite du blocus anglais, c'est qu'il est venu trop tard.

L'ALLEMAGNE S'EST APPROVISIONNEE CONSIDERABLEMENT DANS LES HUIT MOIS QUI L'ONT PRECEDEE. — ELLE PEUT TENIR DEUX ANS(?).

Stockholm, 2. (par courrier postal). — D'après la presse et les hommes d'affaires de la Suède, le blocus de l'Allemagne par l'Angleterre a échoué parce qu'il est venu trop tard.

En ce qui concerne la Suède et les autres pays scandinaves, le blocus ne devint réellement effectif qu'au mois d'avril dernier. Au cours des huit mois qui précéderent cette époque, et pour ainsi dire depuis le début de la guerre, les Teutons prévoyant les tactiques de l'Angleterre achetèrent d'énormes quantités de fournitures militaires, spécialement du cuivre, du coton, de l'antimoine et de ferblanc, par l'entremise de la Suède, du Danemark et de la Norvège. Les importateurs, ici, sont convaincus qu'à l'époque où le blocus devint effectif, l'Allemagne avait emmagasiné de ces fournitures et d'autres matériaux de guerre en quantité capable de pourvoir à tous ses besoins pour une période probable de deux ans.

Les prétentions émises par le gouvernement anglais de fortes quantités de marchandises ont été passées en contrebande en Allemagne par l'intermédiaire de la Suède ont indigné les marchands suédois. Ces prétentions, données comme raison à toutes sortes de restrictions imposées au commerce suédois, sont basées sur des statistiques montrant une grande augmentation des importations suédoises d'Angleterre et d'Amérique. Les marchands suédois font cependant remarquer qu'avant la guerre, la Suède achetait beaucoup de marchandises à l'Allemagne. La guerre a pratiquement paralysé le commerce de ce côté, et le pays a dû se tourner vers d'autres marchés.

En outre, on fait aussi remarquer que la Russie a placé en Suède de très grosses commandes de guerre, et qu'il a fallu importer d'Angleterre et des Etats-Unis la plupart des matières premières nécessaires à remplir ces commandes. Le blocus a grandement affecté cette industrie. De fait, il a forcé les prix de plusieurs métaux à monter, et même à dépasser ceux d'Allemagne. Par exemple, on paie ici le fer blanc \$1.40 la livre, l'antimoine \$2.37, et l'aluminium \$1.25.

280,000 ALLEMANDS SE RUENT SUR VERDUN



Aux environs de Verdun, (souligné d'un trait noir), une bataille gigantesque est engagée. Deux cent quatre-vingt mille Allemands se ruent vers cette place forte pour l'encercler et faire une trouée vers Paris. A maintes reprises, le Kronprinz, qui commande l'armée allemande a essayé de percer les lignes françaises. Verdun est une place forte qui, lors de la grande avance allemande en août 1914, sut résister aux assauts de l'armée d'invasion.

RAVAGEUR DES MERS

Le fameux corsaire allemand "Moewe" fait une autre prise, le paquebot anglais "Westburn", qui est arrivé dans le port de Santa Cruz. 206 prisonniers à bord.

LE "MOEWE" AURAIT JUSQU'ICI COULE 11 NAVIRES

Londres, 23, 10.50 p.m. — Une dépêche reçue de Santa Cruz, Tenériffe (Iles Canaries), dit que le paquebot anglais "Westburn" y a fait escale pour subir des réparations, il battait pavillon allemand et était manœuvré par un équipage prisonnier de sept hommes et d'un officier. On croit que l'officier est attaché au corsaire allemand "Moewe". Outre son propre équipage, il y a à bord du "Westburn" 206 prisonniers faits sur divers navires anglais. Le "Westburn" quitta Liverpool le 21 janvier dernier à destination de Buenos-Ayres.

Le "Westburn" est un navire de 3,300 tonnes. Il fut construit en 1893 et appartient à J. Westall, de Sunderland. Les prisonniers à bord venaient des paquebots anglais "Flemenco", "Horace", "Clan MacTavish", de la barque anglaise "Edinburgh" et du paquebot belge "Luxembourg".

Après le départ de Liverpool, le "Westburn" fut rapporté la dernière fois comme passant à St-Vincent, Cap Vert, le 4 février. Le "Flemenco" quitta Newport, Ang., le 21 janvier, à destination de Valparaiso, et l'"Horace" quitta Buenos-Ayres, le 26 janvier à destination de Liverpool. Le "Luxembourg" filait de Newport à Buenos-Ayres, ayant levé l'ancre le 18 janvier. La barque "Edinburgh" mit à la voile à Rangoon, Indes, le 22 septembre, à destination de Liverpool. Le "Luxembourg" et le "Flemenco" avaient été portés sur la liste des "en retard." On ne peut identifier le "Cambridge".

Le fait que le "Westburn" avait parmi les prisonniers à son bord des hommes du paquebot anglais "Clan MacTavish", qui fut coulé après un combat excitant au large de la côte occidentale de l'Afrique, par le corsaire allemand "Moewe", au mois de janvier dernier, semblerait indiquer que le "Flemenco", l'"Horace", l'"Edinburgh" et le "Luxembourg" ont subi le même sort.

Le "Moewe", qui captura le paquebot de la ligne sud-africaine anglais "Appam", amené plus tard dans les détroits d'Hampson par un équipage de prise allemand, en outre d'avoir coulé le "Clan MacTavish", détruisit aussi six autres navires: le "Corbridge", qui est probablement le "Cambridge", auquel la dépêche de Londres réfère, le "Trader", l'"Author", l'"Aridene", le "Drumby" et le "Farringford".

Le "Luxembourg" et le "Flemenco" sont les plus gros des navires mentionnés dans la dépêche de Londres. Tous deux font le service de passagers. Le "Flemenco", qui est la propriété de la "Pacific Steam Navigation Company", était un navire de 4,540 tonnes, et le "Luxembourg", propriété de la Cie de Transport National de Belgique, déplaçait 4,332 tonnes. Le "Flemenco" fut construit en 1906 et le "Luxembourg" en 1908.

L'"Horace", construit en 1895, jaugeait 3,335 tonnes et appartenait à la "Liverpool, Brazil and River Plate Steam Navigation Company." Le "Corbridge" était la propriété de la "Corbridge Steamship Company" de Cardiff et jaugeait 3,687 tonnes.

L'"Edinburgh" était une barque à trois mâts de 1,473 tonnes. Elle fut construite en 1885. Son port d'attache était Londres.

Le blé et les patates ne seront pas admis

(Suite de la première page).

nombre de volontaires canadiens qui se sont adressés à lui à ce sujet.

Puis le ministre déclare que, du fait qu'un homme n'est pas décoré, il ne faut pas en conclure qu'il n'a pas fait son devoir. Pour sa part, il sait que le major général Currie s'est conduit comme un héros à St-Julien et il n'a jamais manqué une occasion de le citer comme un exemple de bravoure à tous les soldats canadiens.

Puis le ministre explique comment il se fait que certaines rumeurs ont circulé sur le compte du major général Jack Currie. Comme question de fait, M. Currie a été avec ses hommes durant toute la bataille, tandis que le général John Currie, un autre commandant du même nom, se trouvait lors de la bataille avec l'état-major anglais, à quelques milles en arrière des lignes, comme c'était d'ailleurs son devoir d'y être. Le même général John Currie se trouvait à Ypres dans le cours de la journée du vendredi et certaines gens ont cru que c'était le colonel Jack Currie.

Et puis la chambre revient à la discussion sur la question de la mise en franchise du blé.

M. Rogers croit que ce serait une faute pour le Canada que d'ouvrir à notre blé le marché américain où il irait se noyer dans le flot du blé de nos voisins, après tant d'efforts faits par les gouvernements canadiens pour lui faire une place particulière sur le marché mondial.

Puis M. Cruise, qui est lui-même un fermier, répond à M. Rogers. Il déclare que le fermier de l'ouest veut la mise en franchise du blé et que le gouvernement est tout aussi bien de se reconcilier à l'idée que tôt ou tard il faudra faire justice à sa demande.

M. Cruise demande aussi au gouvernement de protéger les fermiers de l'ouest contre les meuniers qui sont tout puissants et qui écrasent le fermier sans merci.

Puis la discussion se continue sans beaucoup d'incidents remarquables. M. Morrison, un autre fermier, ministériel toutefois, s'objecte à la mise en franchise du blé sans trop savoir pourquoi cependant. S'il le sait, il n'en dit rien à la chambre, du moins.

Puis M. Boulay de Rimouski proteste à son tour contre la mise en franchise du blé de l'ouest. Il se place au point de vue des intérêts de l'est, et déclare que si les fermiers de l'ouest obtiennent un prix plus élevé pour leur grain, nous devons, dans l'est, payer la farine plus cher et Dieu sait si nous payons déjà assez bon prix, dit M. Boulay.

M. Boulay fait aussi remarquer à l'ouest qu'il n'a pas raison de se plaindre. Chaque fois que la récolte manque, le gouvernement vient en aide aux fermiers et leur avance du grain de semence, prérogative qui n'a jamais été accordée aux fermiers de l'est. Et puis les gens de l'ouest devraient se rappeler que tout le pays a fourni pour la construction des trois grands transcontinentaux, dans le seul but de donner à l'ouest un débouché pour ses produits.

Puis, prennent part à la discussion MM. Hughes de l'île du Prince-Edouard, et M. Thompson de Qu'Appelle.

M. Meighen, solliciteur général, clôt le débat. Il va sans dire que, comme d'ordinaire, le jeune ministre a fendu des cheveux en quatre pour tenter d'enlever au gouvernement la responsabilité qui pèse sur ses épaules sur cette question du blé en franchise. Il rejette toute la responsabilité sur les "grain growers" et déclare que, si cette organisation voulait payer aux fermiers de l'ouest un prix raisonnable, personne ne se plaindrait. M. Meighen oublie de dire que, si le gouvernement voulait se donner la peine de surveiller les opérations des "grain growers", ils ne pourraient certainement exploiter les fermiers de la façon qu'ils le font à l'heure actuelle. Et puis le vote fut pris avec le résultat que nous avons déjà dit.

ON SE DECOURAGE EN ALLEMAGNE

Des lettres trouvées sur les prisonniers allemands sont très révélatrices.

Paris, 23. — Au cours des récents combats de l'Hartmannswillerkopf, il a été trouvé sur les prisonniers ennemis de très nombreuses lettres—dont le Ministère de la guerre français possède les originaux, — qui attestent le découragement causé en Allemagne par la prolongation de la guerre et la cherté croissante de la vie. Voici quelques extraits de ces témoignages probants :

"Presque tous ceux de chez nous sont partis pour la Serbie. Je voudrais bien que la guerre ait une fin. Les mardis et les vendredis il n'y a pas de viande. Pas de beurre, pas d'huile, rien à acheter sur le marché que des pommes de terre et des pois. Pas de graisse non plus, ni au marché ni dans les boutiques. Je me demande ce qu'il adviendra de plus ?" (Alstede, 3 novembre.)

"Tout est fini, nous aussi serons obligés de tout abandonner, si la guerre n'est pas terminée au printemps, car ce serait la troisième saison sans recettes; nous ne pourrions pas tenir." (1er décembre.)

"Vous devriez vous révolter, tout simplement. Cela vaudrait mieux que de vous laisser tuer ou estropier. Voilà assez longtemps que vous êtes en guerre. Nous en avons assez aussi, nous, les femmes, de mourir de faim. Ce n'est pas la paire de "groschen" qu'on nous donne (27 marks par mois) qui nous permet d'aller loin avec les trois enfants et le père. Pommes de terre et pain, pain et pommes de terre, c'est une pitoyable vie. Cela ne peut durer ainsi sans feu. Nous n'avons pas de charbon. Je n'ai pas d'argent pour en acheter. Retiens ce que tu dit cette lettre, et fais-en ton profit." (Mannheim, 26 novembre.)

"Nous attendons tous, ici, une paix prochaine. Il en est temps. Le mécontentement causé par la cherté des vivres augmente. Le moral du peuple est très bas; il faudrait peu de chose pour que sa colère éclate." (Berlin, 3 novembre.)

"Nous voulons espérer que la guerre finira bientôt. Les gens commencent à s'agiter, les vivres manquent. Samedi, nous avons eu une première bagarre." (Berlin, 6 décembre.)

Le bill de Montréal est enfin voté

La législature a adopté les vues de M. J. L. Perron et n'a pas voulu autoriser la construction d'un marché dans le nord et la reconstruction du marché St-Antoine pour ne pas grèver davantage les contribuables.

ON A REPRIS L'ETUDE DU CODE MUNICIPAL.

(De notre correspondant.)

Quebec, 23. — A la reprise de la séance, ce soir, on a adopté définitivement le bill de Montréal.

M. Turcot a proposé de reconsidérer la clause des marchés qui fut rejetée l'autre jour, il a représenté la nécessité de la construction du marché pour la partie nord de Montréal et de la reconstruction du marché Saint-Antoine. Afin de rendre la clause moins impérative il a demandé d'ajouter les mots suivants, "si la cité le juge à propos".

M. Finnie a reconnu la nécessité du marché en question, mais il a fait observer que le temps n'était pas propice à faire telle dépense.

M. Cousineau s'est prononcé en faveur de la clause. M. Mayrand a rappelé que le conseil s'était prononcé favorablement, à l'unanimité, et le comité de même; il ne comprend pas l'opposition qu'on y fait actuellement.

M. Lévesque appuie la proposition de M. Turcot, de même que M. Doris.

M. Tellier réitère ses objections à la clause. M. Perron croit que la chambre n'a pas le droit de surcharger ainsi les contribuables. Il croit que pas un citoyen bien pensant n'est d'avis qu'il est urgent de construire ce marché dans la partie nord de la cité, non plus que de réparer le marché St-Antoine.

La proposition Turcot est finalement rejetée par un vote de 22 à 16. Le bill est ensuite passé en troisième lecture.

Le gouvernement a répondu à une interpellation au sujet du "Journal d'Agriculture" en déclarant que le prix actuellement chargé par le "Canada" est de 28 cents par abonné qui reçoit le journal pendant 12 mois consécutifs, qu'il ignore que "L'Autorité", journal hebdomadaire de Montréal, ait offert d'imprimer le "Journal d'Agriculture" à \$10,000 meilleur marché que le "Canada" et de payer en ses \$2,500 à des institutions religieuses, que le contrat pour l'impression du "Journal d'Agriculture" expire le 3 décembre 1916 et que l'offre de "L'Autorité" sera considérée lors du renouvellement du contrat.

La chambre a continué ensuite l'étude du code municipal. On a passé les chapitres relatifs à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, au retrait des immeubles vendus pour taxes, aux emprunts et émissions de bons, à l'enregistrement du règlement d'emprunt.

Il n'y a rien de particulier à mentionner à ces sujets. Aucun amendement n'a été fait qui soit de nature à affecter l'interprétation du code.

LES MALENTENDUS ONT PRIS FIN

Compte rendu de l'entrevue entre le général Sarrail et le roi Constantin.

Londres, 23. — On télégraphie d'Athènes le compte rendu suivant de l'entrevue qui eut lieu récemment entre le général Sarrail, commandant des armées françaises dans les Balkans et le Roi Constantin de Grèce. "Au cours de sa conversation avec le Roi, le général Sarrail établit que les mesures militaires prises par les alliés s'imposaient de façon irrésistible vu la situation. Il émit l'opinion que le Roi, dans des circonstances semblables, eût agi de même.

"Les alliés n'ont cependant pris aucune mesure tendant à forcer la Grèce à abandonner sa neutralité. La Grèce est restée absolument libre d'agir suivant ses intérêts, et c'est pourquoi, tout en reconnaissant la valeur de l'amitié de la Grèce et la bravoure de son armée, les alliés ont pris leurs mesures militaires comme si la Grèce eût été un facteur qui aurait pu leur faire défaut. Mais ces mesures militaires n'ont jamais été prises dans l'intention de blesser les susceptibilités de la Grèce ou d'offenser son souverain dont on admire partout l'habileté.

"Le général Sarrail répondit nettement aux questions du Roi et dissipa plusieurs erreurs qui avaient causé des malentendus. Il termina en exprimant l'espoir qu'à l'avenir de tels malentendus seraient évités."

LE BULLETIN DE ROME

L'ennemi réussit à envahir une faible portion de l'aile droite italienne, mais il est ensuite délogé.

Rome, via Londres, 23. — Bulletin officiel d'aujourd'hui :

"Nous avons effectué un feu d'artillerie efficace dans les vallées de la haute Cordole, de Roite et Viadende. "Dans la zone de Montenero, après des préparatifs d'artillerie intenses, un puissant détachement ennemi attaqua nos positions à Mirzi. Nous l'avons repoussé de toutes parts, mais il réussit à envahir une faible portion de notre aile droite. Une contre-attaque vigoureuse, appuyée par l'artillerie, l'en délogea plus tard. "Dans la région du Carso, il y eut activité habituelle d'artillerie."

La papasserie parlementaire. — Monsieur le ministre, j'ai l'honneur de vous adresser réception de votre circulaire 75,823, concernant la suppression des accusés de réception des circulaires...

LE BULLETIN DE PETROGRAD

Les Allemands jettent des bombes dans le district de Riga. — Vifs duels d'artillerie à Ilouksta. — Les Russes continuent à poursuivre les Turcs dans le Caucase.

Pétrograd, via Londres, 23. — Bulletin officiel des quartiers-généraux russes : "Sur le front occidental russe, plusieurs avions allemands ont lancé des bombes sur les districts de Riga, de Frischichtadt et de Jacobstadt. Dans la région d'Ilouksta, les Allemands ont soutenu leur tir violent. Deux zeppelins survolèrent Dvinsk. "Il y eut un vif bombardement réciproque près d'Ilouksta, où les Allemands lancèrent des torpilles aériennes de gros calibre. Dans la nuit, l'ennemi bombardait avec violence nos lignes à l'ouest du lac Svanten jusqu'au lac Ilzen. "Dans le Caucase, nous continuons à poursuivre les Turcs."

LE RETOUR DU CARDINAL MERCIER

Une lettre pastorale de Son Eminence sera lue à Pâques dans toutes les églises de Belgique.

Rome, via Paris, 23. — Le cardinal Mercier, primat de Belgique, partira demain pour son pays par voie de la Suisse. Il fut reçu en audience d'adieu aujourd'hui par le Pape Benoît XV, qui dit au cardinal que toutes ses prières du temps de Pâques seraient pour la Belgique. A Pâques, le cardinal publiera une lettre pastorale qui sera lue dans toutes les églises de Belgique, résumant les résultats de sa visite à Rome.

ARRIVAGES table listing arrivals from various locations like New York, Glasgow, etc.

NOS PERTES

Ottawa. — De la liste des pertes reçues par le Ministère de la milice nous relevons les noms suivants : 15ème BATAILLON. Porté antérieurement comme disparu, maintenant tué au feu : Jos. Ledere, 14 Cheville, Montréal, P.Q. 24ème BATAILLON. Tué au feu : Archibald McLeod, 512 Shuter, Montréal, P.Q.

Le Canada

Montréal, jeudi 24 février 1916.

Deux causes distinctes

LES ECOLES BILINGUES D'ONTARIO ET NOTRE PARTICIPATION A LA GUERRE.

Nous avons, depuis le commencement de la guerre, déploré plusieurs fois qu'une certaine école ait risqué de compromettre la cause de nos compatriotes d'Ontario, ou, au moins, d'affaiblir considérablement l'effet de ce qui peut se faire pour eux, en posant la question des écoles bilingues d'Ontario en face de celle de la participation du Canada à la guerre.

Cette maladroite manœuvre, que M. Lavergne a répétée l'autre jour à l'Assemblée Législative, ne peut que nuire aux intérêts des Canadiens-français d'Ontario.

Qu'y a-t-il, en fait, de commun entre les deux questions? L'affaire des écoles bilingues d'Ontario est le fait d'une province du Canada. Quel rapport peut-elle avoir avec la cause du droit, de la justice et de la liberté dans le monde entier, pour laquelle on se bat en ce moment en Europe?

En quoi le gouvernement impérial — puisque c'est contre lui que s'acharnent les nationalistes — peut-il être tenu responsable du règlement scolaire XVII?

Et si les armées allemandes venaient à remporter définitivement la victoire en Europe, n'est-il pas évident pour tout le monde, même pour MM. Bourassa et Lavergne, que, non seulement la situation de nos compatriotes d'Ontario serait pire qu'aujourd'hui, mais que les propres libertés de la province de Québec seraient en grand danger de disparaître complètement?

Sir Lomer Gouin et la presque totalité des membres de la législature se rendent parfaitement compte du tort grave que les nationalistes causent aux intérêts de notre langue dans les provinces de langue anglaise, par cette espèce de chantage qu'ils veulent exercer sur des autorités qui n'ont aucune compétence pour régler la question des écoles bilingues, et en fournissant à nos adversaires l'arme si dangereuse d'un appel aux préjugés.

Les droits de nos compatriotes d'Ontario d'enseigner leur langue à leurs enfants, dans le pays qu'ils ont les premiers conquis à la civilisation, sont imprescriptibles et nous sommes tous prêts à faire les sacrifices nécessaires pour les défendre.

Mais, encore une fois, que pouvons-nous gagner pour cette cause à l'opposer à l'appel de l'humanité toute entière que menace d'écraser la barbarie du Kaiser?

Réputé de tous côtés

UN DEPUTE CONSERVATEUR CRITIQUE LE BUDGET WHITE

La Chambre des Communes a entendu, mardi, un officier supérieur des troupes canadiennes, de retour du front, qui est en même temps député d'un comté d'Ontario et l'un des "capitaines d'industrie" du Canada, le colonel Currie.

Le colonel Currie est un conservateur de vieille race et l'un des partisans les plus dévoués de Sir Robert Borden. Il était donc intéressant d'entendre ce qu'il avait à dire du budget de Sir Thomas White et de la taxe sur les bénéfices commerciaux et industriels.

Or, il n'a pas caché son hostilité à cette taxe et, pendant de longues minutes, il a tenu le ministre des Finances sur le gril, lui reprochant d'avoir, au lieu de taxer les bénéfices de la guerre, voulu taxer tous les bénéfices de l'industrie canadienne.

Cette taxe, qui pèse sur les forces vitales du pays, non pas sur la richesse acquise et oisive mais sur l'élément indispensable à l'activité industrielle, n'a pas de précédent dans l'histoire économique mondiale.

Et la rétroactivité que l'on a donnée à cet impôt, en fait, dans bien des cas, une véritable confiscation.

Il y a eu, dans le discours du colonel Currie, bien d'autres points intéressants, parmi lesquels nous nous contenterons de mentionner — sauf à y revenir si c'est nécessaire — les éloges qu'il a faits des volontaires canadiens-français, officiers et soldats.

Ces éloges, de la part de quelqu'un qui a été avec eux au feu et qui les a vus à l'œuvre, corroborés d'ailleurs par le colonel Meighen et par tous ceux qui ont pu, avec compétence, se rendre compte de la valeur militaire des Canadiens-français, nous venant amplement des calomnies partisans des fanatiques d'Ontario, restés à leur foyer pendant que nos volontaires versaient leur sang à Ypres, St-Julien, Festubert, etc.

Pour en revenir au budget, l'attaque du colonel Currie, — il était en uniforme — a produit une sensation considérable au parlement et le gouvernement se demande avec quelque anxiété si la déclaration d'indépendance du député de Simcoe-nord va rester isolée, ou si d'autres députés conservateurs vont l'imiter.

Dans tous les cas, il semble très probable que Sir Thomas White va être forcé de modifier considérablement son projet d'impôt, s'il ne veut pas s'exposer à un vote hostile d'une majorité de la Chambre des Communes.

La guerre d'usure

L'APPORT DE LA GRANDE-BRETAGNE

Les Allemands ont profité de leur sont retranchés et défient notre préparation scientifique et parfaite à l'offensive.

Les Austro-Allemands ont fait des pertes énormes; mais leurs forces ne sont pas épuisées et leur matériel se renouvelle constamment. Il n'y a donc guère que la guerre d'usure qui puisse nous donner l'assurance d'en venir à bout.

Cette guerre d'usure, les Alliés pour la faire ont deux avantages. Ils commandent la mer et ils commandent les finances.

Le blocus de l'Allemagne par les flottes alliées se resserre continuellement. Quelques impatiences voudraient qu'il fût absolu et qu'on empêchât toute communication entre les empires centraux et les neutres. Ce blocus absolu est-il matériellement possible? Quelques-uns en doutent. D'ailleurs, il importe énormément aux

Alliés de ne pas s'aliéner tout à fait les neutres. Cette question des neutres est très complexe. On l'a vu récemment par l'attitude de la Suède, et l'agitation qui se produit chez nos voisins des Etats-Unis n'est pas à négliger.

Mais le gouvernement impérial cherche toujours le moyen de rendre son blocus plus serré et nous pouvons en faire la pression sur nos ennemis, de ce côté, se fera de plus en plus énergique.

L'équipement financier des empires du centre procède graduellement. Leur crédit à l'étranger, comme le prouve la baisse du change, s'effrite rapidement. Nous pouvons compter que, dans le cours de cette année, une crise financière se produira inévitablement en Allemagne et en Autriche, à qui leurs nouveaux alliés n'apportent aucun secours de ce côté, au contraire.

Certes, on ne peut guère espérer que ces deux forces abattent l'Allemagne au point de la forcer à accepter les conditions irréductibles de la paix des Alliés. Mais nous dirons comme M. Hanotaux, dans un récent article d'un journal de Paris: "elles les mettront à bas quand se présentera l'heure des événements militaires décisifs; et cela suffit."

Et rappelons-nous que, pour le blocus comme pour l'équipement financier, c'est la Grande-Bretagne qui fournit aux Alliés l'apport le plus important.

Ce qu'il faut taxer

Il faut taxer largement toutes ces industries nouvelles et temporaires que la guerre a fait surgir et qui rapportent à leurs auteurs d'énormes profits, grâce à la situation même de guerre où nous nous trouvons.

Mais c'est une injustice d'imposer une taxe spéciale, à l'exclusion de toute autre classe de la société, sur l'industrie régulière et permanente qui ne doit rien à la guerre.

Protestations

Le budget White ne rallie pas même les suffrages conservateurs, et du sein du parti sont déjà montés d'importantes protestations contre ce projet de taxes inadéquates et exclusives.

Le ministre des Finances ne saurait imposer au pays un budget qui, même s'il rallie une majorité en Chambre, est aussi mal accueilli par l'opinion publique.

Deux questions

Certes, nos compatriotes de l'Ontario ont droit à toutes nos sympathies et à notre appui le plus sincère; mais ils n'ont rien à gagner à ce qu'on mêle leur cause à celle de la guerre.

Si les Allemands étaient vainqueurs et imposaient leur loi au Canada, la situation des nôtres dans l'Ontario serait plus pénible encore; et le désir de leur venir en aide ne doit en rien ralentir notre ardeur vers la guerre, et nous détourner de ses devoirs essentiels.

Quand même

En critiquant la réforme municipale proposée par sir Lomer Gouin, M. Cousineau a donné une fois de plus la mesure de son jugement et de son insuffisance.

Cette pitoyable mais inoffensive manie qu'il a prise de critiquer tout ce qu'on lui présente a déjà joué plus d'un mauvais tour à M. Cousineau; il s'en console en échangeant des compliments avec M. Sauvé.

Aux électeurs

DÉJÀ la campagne municipale donne les premiers signes de son activité à Montréal et les candidatures et assemblées vont bientôt surgir de partout.

Aux électeurs de bien suivre ces divers mouvements; car, en élistant de bons hommes, c'est encore eux qui peuvent le mieux compléter l'œuvre de la réforme.

La guerre

L'Allemagne a remporté des succès dans cette guerre, mais non pas ceux qui étaient essentiels à sa victoire définitive.

Comme le note un grand journal italien: "Il est démontré que l'Allemagne, malgré la savante préparation de quarante-cinq ans, n'est fait barrer la route sur la Merne et sur l'Yser, elle n'a réussi à réaliser aucun de ses grands desseins stratégiques, aucun de ses plans fondamentaux de victoire: à peine ses adversaires ont-ils pu établir une sorte d'équilibre mécanique que l'Allemagne a dû s'arrêter, contrainte à la résistance."

La protection de nos forêts. Ce que fait le gouvernement provincial. On connaît tout le soin que le gouvernement Gouin a apporté à cette question.

L'hon. M. Allard, le ministre des Terres a complètement réorganisé cette branche de l'administration. Depuis trois ans l'on fait sous la direction du service forestier une surveillance active de notre territoire sous licence de coupe.

Les résultats de cette politique de prévoyance ne se sont pas fait attendre. Les feux de forêts ont diminué

dans une proportion moyenne de 35 p.c. dans toute la province.

Le gouvernement a ainsi épargné pour des millions en valeur de notre domaine forestier, — et cette initiative du ministre des Terres ajoutée aux nombreuses réformes d'intérêt public au crédit du gouvernement provincial.

L'association pour la protection des forêts du St-Maurice qui tenait sa réunion le 10 février courant a voulu souligner le succès de cette innovation et son président M. Wilson a publiquement loué l'œuvre accomplie et offert ses remerciements et ses félicitations à l'hon. M. Allard.

M. Wilson a toutefois cru qu'il convenait d'établir un contraste entre le bon travail exécuté sur ce point par le gouvernement de Québec et la négligence coupable du gouvernement d'Ottawa sur la même question.

Il résulte des assertions de M. Wilson que le gouvernement fédéral n'a rien fait pour assurer la protection de nos forêts. Il attribue la plupart des feux de forêts qui se sont déclarés durant l'année 1915 à la négligence des chemins de fer qui sont sous la direction des autorités d'Ottawa.

Et c'est ainsi que l'on peut comparer avec avantage le travail efficace et l'administration du gouvernement provincial en matière forestière avec l'indifférence totale du gouvernement Borden sur ce sujet si important. ("Le Soleil").

NOTES DE GUERRE

L'aviation à la guerre

(Pour le "Canada")

Du côté des Alliés, comme du côté des Allemands, les aviateurs déploient la plus grande activité. Le bombardement copieux des gares et casernes de Metz, a été une riposte à une excursion des taubes sur Nancy. A quatre bombes, nous avons répondu par cent trente obus qui paraissent avoir efficacement porté. L'appareil allemand qui a lancé trois bombes sur les faubourgs de Lunéville sans causer de dégâts appréciables, ne verra pas sa tentative rester sans résultats. Mais ce sont surtout les combats aériens qui sont devenus plus nombreux et plus violents. Cette recrudescence de l'activité de l'aviation pose, pratiquement et sans discussion, la question que divers journaux ont traitée d'une façon que les aviateurs du front ont jugé désobligeante et qui a plutôt alarmé le public de l'arrière. Il y a un désarroi indéniable dans l'organisation du sous-secrétariat de l'aviation; ce désarroi s'étend-il à l'aviation elle-même au point qu'on puisse dire qu'il y a une crise dans notre armée de l'air? Avant la guerre, un seul général en chef avait su employer les avions, un seul avait obtenu d'eux le rendement désiré; c'était le général Joffre aux grandes manœuvres de 1913. C'est à lui que nous devons l'extension donnée au rôle des avions. C'est lui-même qui, dès le début de la guerre, s'occupa de leur utilisation. Il avait su prévoir, il sut organiser. Par ses notes énergiques et il disait sa confiance, où il ne dissimulait pas son admiration pour les services rendus, il encourageait le personnel de l'aviation, et il indiquait les missions sur lesquelles il conviendrait d'insister.

L'expérience de la guerre a justifié, et au-delà, toutes les espérances que l'on pouvait concevoir de la collaboration de l'aviation avec l'artillerie. Pour le reste, tout ce que l'on imaginait, a été de beaucoup dépassé. Le monoplane recueillait tous les suffrages; aujourd'hui le biplan a toutes les préférences pour les reconnaissances à longue portée, les prises de vues photographiques et les bombardements jusqu'à 200 kilomètres de l'intérieur. L'aviation nocturne semblait une utopie, elle est, à l'heure actuelle, non seulement une réalité, mais il s'est produit ce fait curieux que les Allemands qui, avant la guerre, avaient accompli de nuit de très beaux raids, ne les ont pas renouvelés, laissant ce rôle aux zepplins, tandis que nous, qui avions négligé ces vols comme plus dangereux qu'utilité, les pratiquons avec de gros dommages pour l'ennemi et sans accidents pour nous.

Aux électeurs de bien suivre ces divers mouvements; car, en élistant de bons hommes, c'est encore eux qui peuvent le mieux compléter l'œuvre de la réforme.

Comme le note un grand journal italien: "Il est démontré que l'Allemagne, malgré la savante préparation de quarante-cinq ans, n'est fait barrer la route sur la Merne et sur l'Yser, elle n'a réussi à réaliser aucun de ses grands desseins stratégiques, aucun de ses plans fondamentaux de victoire: à peine ses adversaires ont-ils pu établir une sorte d'équilibre mécanique que l'Allemagne a dû s'arrêter, contrainte à la résistance."

La protection de nos forêts. Ce que fait le gouvernement provincial. On connaît tout le soin que le gouvernement Gouin a apporté à cette question.

L'hon. M. Allard, le ministre des Terres a complètement réorganisé cette branche de l'administration. Depuis trois ans l'on fait sous la direction du service forestier une surveillance active de notre territoire sous licence de coupe.

Les résultats de cette politique de prévoyance ne se sont pas fait attendre. Les feux de forêts ont diminué

dans une proportion moyenne de 35 p.c. dans toute la province.

Le gouvernement a ainsi épargné pour des millions en valeur de notre domaine forestier, — et cette initiative du ministre des Terres ajoutée aux nombreuses réformes d'intérêt public au crédit du gouvernement provincial.

L'association pour la protection des forêts du St-Maurice qui tenait sa réunion le 10 février courant a voulu souligner le succès de cette innovation et son président M. Wilson a publiquement loué l'œuvre accomplie et offert ses remerciements et ses félicitations à l'hon. M. Allard.

M. Wilson a toutefois cru qu'il convenait d'établir un contraste entre le bon travail exécuté sur ce point par le gouvernement de Québec et la négligence coupable du gouvernement d'Ottawa sur la même question.

Il résulte des assertions de M. Wilson que le gouvernement fédéral n'a rien fait pour assurer la protection de nos forêts. Il attribue la plupart des feux de forêts qui se sont déclarés durant l'année 1915 à la négligence des chemins de fer qui sont sous la direction des autorités d'Ottawa.

Et c'est ainsi que l'on peut comparer avec avantage le travail efficace et l'administration du gouvernement provincial en matière forestière avec l'indifférence totale du gouvernement Borden sur ce sujet si important. ("Le Soleil").

et aux chasses d'avions ennemis. Il est rare qu'après une grande expédition nous rentrant au port d'attaque. La manipulation des bombes à bord est délicate. Les buts à atteindre ne manquent pas, mais pour que le succès soit sérieux, il faut que les appareils opèrent en nombre.

Ces reconnaissances sont infiniment utiles au commandement, elles forment la tâche constante, quotidienne, de nos aviateurs. On soupçonne à peine les services que les reconnaissances ont rendus, notamment en Belgique où elles nous apprirent que les Allemands mettaient en première ligne des corps de réserve et à la bataille de la Marne, où elles nous révélèrent qu'un tron existait entre deux armées de l'ennemi. On ne se doute guère de l'expérience, du sang-froid et de l'application qu'exige la mission de l'observateur: Distinction des symptômes qui revêtent le voisinage des troupes; importance des effectifs, jugée par la longueur de route occupée; nature des troupes estimée d'après certaines dispositions etc.

Les services rendus par l'aviation à l'artillerie pour le repérage des batteries ennemies et le réglage des tirs sont tels que les appareils qui accomplissent cette tâche sont activement pourchassés. Le public entend parler du repérage de la pièce de 380 qui tirait sur Verdun, de celles qui tiraient sur Dunkerque, sur Nancy; il ignore le nom de ces spécialistes du réglage, comme il ignore les périls de leur mission. Il est rare qu'un avion rentre sans porter des traces d'attaque. On entend souvent parler des combats entre avions. On peut en enregistrer de huit à dix par jour. Au premier janvier 1916, nos aviateurs avaient descendu une cinquantaine d'appareils allemands. C'est un beau chiffre quand on se rend compte de la difficulté du duel aérien.

L. H.

POUR LES MUTILES

Ce que l'on fait en France

Il y a quelques jours, les personnalités parisiennes s'intéressant à la cause des mutilés étaient invitées à entendre une conférence du docteur Amis, précédée d'une allocution du ministre de l'Instruction publique. On posait ainsi d'une façon officielle l'opinion que le problème des mutilés. Après avoir décrit les méthodes d'étude qu'il applique aux données mécaniques et physiologiques du travail et présenté un appareil prothétique de son invention, le docteur Amis préconise une organisation destinée à généraliser dans toute la France l'expérimentation par ses méthodes et à en faire le point de départ de l'assistance aux mutilés. Il a combiné des appareils enregistreurs pour mesurer les forces musculaires mises en jeu dans un certain nombre de travaux exécutés soit normalement et soit par un amputé.

L'expérience de la guerre a justifié, et au-delà, toutes les espérances que l'on pouvait concevoir de la collaboration de l'aviation avec l'artillerie. Pour le reste, tout ce que l'on imaginait, a été de beaucoup dépassé. Le monoplane recueillait tous les suffrages; aujourd'hui le biplan a toutes les préférences pour les reconnaissances à longue portée, les prises de vues photographiques et les bombardements jusqu'à 200 kilomètres de l'intérieur. L'aviation nocturne semblait une utopie, elle est, à l'heure actuelle, non seulement une réalité, mais il s'est produit ce fait curieux que les Allemands qui, avant la guerre, avaient accompli de nuit de très beaux raids, ne les ont pas renouvelés, laissant ce rôle aux zepplins, tandis que nous, qui avions négligé ces vols comme plus dangereux qu'utilité, les pratiquons avec de gros dommages pour l'ennemi et sans accidents pour nous.

Comme le note un grand journal italien: "Il est démontré que l'Allemagne, malgré la savante préparation de quarante-cinq ans, n'est fait barrer la route sur la Merne et sur l'Yser, elle n'a réussi à réaliser aucun de ses grands desseins stratégiques, aucun de ses plans fondamentaux de victoire: à peine ses adversaires ont-ils pu établir une sorte d'équilibre mécanique que l'Allemagne a dû s'arrêter, contrainte à la résistance."

La protection de nos forêts. Ce que fait le gouvernement provincial. On connaît tout le soin que le gouvernement Gouin a apporté à cette question.

L'hon. M. Allard, le ministre des Terres a complètement réorganisé cette branche de l'administration. Depuis trois ans l'on fait sous la direction du service forestier une surveillance active de notre territoire sous licence de coupe.

Les résultats de cette politique de prévoyance ne se sont pas fait attendre. Les feux de forêts ont diminué

dans une proportion moyenne de 35 p.c. dans toute la province.

Le gouvernement a ainsi épargné pour des millions en valeur de notre domaine forestier, — et cette initiative du ministre des Terres ajoutée aux nombreuses réformes d'intérêt public au crédit du gouvernement provincial.

L'association pour la protection des forêts du St-Maurice qui tenait sa réunion le 10 février courant a voulu souligner le succès de cette innovation et son président M. Wilson a publiquement loué l'œuvre accomplie et offert ses remerciements et ses félicitations à l'hon. M. Allard.

M. Wilson a toutefois cru qu'il convenait d'établir un contraste entre le bon travail exécuté sur ce point par le gouvernement de Québec et la négligence coupable du gouvernement d'Ottawa sur la même question.

Il résulte des assertions de M. Wilson que le gouvernement fédéral n'a rien fait pour assurer la protection de nos forêts. Il attribue la plupart des feux de forêts qui se sont déclarés durant l'année 1915 à la négligence des chemins de fer qui sont sous la direction des autorités d'Ottawa.

Et c'est ainsi que l'on peut comparer avec avantage le travail efficace et l'administration du gouvernement provincial en matière forestière avec l'indifférence totale du gouvernement Borden sur ce sujet si important. ("Le Soleil").

station. Un mélange de mutilés et de non-mutilés permettra un partage raisonné des fonctions et des opérations. On constituera des équipes qui travailleront ensemble. En associant deux manchots, on arrive tout au moins à remplacer un travailleur intact. Enfin l'aide aux mutilés serait le rôle tout indiqué des apprentis ainsi mis au travail producteur et recevant la leçon directe d'un ancien. Ne serait-ce pas un moyen de contribuer à résoudre le difficile problème de l'apprentissage?

Si l'on sait faire ce qu'il faut, les blessés de la guerre auront donc tous un emploi, et reprendront des services précieux dans cette pénurie d'hommes qui va suivre la guerre; le mieux serait que chacun retournât au métier qu'il connaît. Ce sera trop fréquemment impossible, surtout pour les cultivateurs, bien que les machines agricoles leur facilitent le retour à la terre. Souhaitons qu'au moins les anciens cultivateurs restent au village, comme menuisiers, cordonniers, etc. De toutes façons, beaucoup de blessés auront à apprendre un nouveau métier. On sait que des cours privés et des institutions publiques ont créé des écoles de réapprentissage. Il n'y en a pas encore assez.

Reste à organiser le placement. On devrait lui donner des facilités surabondantes, qui par elles seules agissent sur les mutilés comme une invitation, comme une tentation, comme un entraînement. Les Bourses de travail, rendues à leur vraie fonction, les Chambres de commerce et d'industrie en fourniraient de puissants moyens. Il est inadmissible que ceux qui ont donné leur chair et leur sang à la patrie risquent d'être découragés par l'incertitude des pouvoirs publics quand ils cherchent encore à travailler pour le bien commun. Et s'il est des héros prêts à vaincre tous les obstacles, il s'en trouve hélas! plus d'un qui a besoin d'être soutenu dans son désir méritoire de ne pas rester inutile. Mais cela nous amène à la question morale, qui, est peut-être à l'heure actuelle la plus importante de toutes; nous la traiterons dans un autre article.

G. B.

(Le Journal des Débats.)

Le moyen de vaincre l'Allemagne. Nouvelles opinions du colonel Repington.

La critique militaire du "Times", le colonel Repington, examinant les nouvelles méthodes de guerre mises en pratique au cours de la campagne actuelle, estime que le mieux est de renoncer à reprendre la guerre de mouvement: "Comment percer les lignes allemandes en une bataille? dit-il. Il y a lignes sur lignes, et après la crête Aubers et les hauteurs de Vimy, il y a Lille, l'Escaut, la Meuse, le Rhin. Cette idée de rompre la ligne, bonne pour Trafalgar, n'est plus de mise aujourd'hui. Elle est même néfaste, car lorsque nous obtenons une victoire sérieuse comme en septembre, où nous mettions 150,000 Allemands hors de combat et captivons 150 canons, nous n'étions pas contents parce que nous n'avions pas réalisé l'irréalisable et que notre cavalerie n'avait pas fait irruption par la fameuse brèche. C'est heureux qu'elle ne l'ait pas fait, car elle aurait avancé dans un pays semé d'obstacles où quelques mitrailleuses arrêtaient une division. Laissons donc de côté ce plan puéril. Il faut donc d'abord que les alliés abandonnent l'habitude d'agir séparément, permettant aux Allemands, à l'aide de leurs admirables chemins de fer, de jouer un jeu de chassé-croisé. Ce qui est vrai pour le grand théâtre stratégique l'est aussi pour le petit front, si les opérations s'étendent sur plus de quarante-huit heures. Il est évident que si tout le front allemand n'est pas attaqué ou au moins menacé, notre ennemi peut amener des réserves sur les portions attaquées du front et s'y mesurer finalement en nombre égal. Les cent bataillons allemands attaqués en Champagne perdent rapidement deux cents parce que les secteurs adjacents restaient calmes.

"L'offensive générale de tous les alliés et l'offensive générale sur toute l'étendue des différents fronts est la tactique qui doit atteindre l'Allemagne le plus durement. En brisant la première ligne de tranchées avec un obus, en formant un barrage de fer derrière pour atteindre la consolidation du terrain et l'avance de nos gros canons, nous pouvons espérer percer à l'ennemi de plus grandes parties que nous n'en obtenons nous-mêmes. Le but à poursuivre est de continuer à tuer ou à blesser 200,000 Allemands par mois, jusqu'au moment où le cerveau le plus obtus en Allemagne s'aperçoit que l'accomplissement des desseins du Vatterland est impossible."

Dans ce même article, l'éminent critique militaire du "Times" insiste sur les avantages de la concentration des forces anglaises en France, "où elles protègent l'Angleterre aussi bien que la France, d'où elles pourraient rapidement repousser une attaque éventuelle contre les côtes britanniques, et où elles sont à même de recevoir des approvisionnements, des renforts et du matériel d'une manière rapide et sûre."

"Peu importe, dit-il, où nous combattons les Allemands, l'essentiel est que nous combattons les Allemands, et non les alliés ou les dupes de l'Allemagne. Même si les positions actuelles de l'ennemi dans l'ouest étaient à peu près maintenues, nous pouvons lui infliger de telles pertes, que finalement nous le vaincrons."

Le colonel Repington rappelle fort justement que, sous ce rapport, nos alliés britanniques ont fait mieux à chaque combat successif.

Une légende du Congo. Le collier d'améthystes. C'est une jolie légende du Congo, rapportée de là-bas par un médecin de l'armée coloniale française, qui est aujourd'hui au front.

Et cette légende est illustrée par une poupée parée d'un collier formé de trois améthystes et d'une opale qui figure au musée du Trocadéro.

Un soir d'automne, en 1884, Kara, la plus belle des filles du roi Sarifou, qui gouvernait le vaste empire du Soudan-Cochin, vit débarquer une progéniture à la proue d'or, sur les rives du Congo, un homme qui lui parut plus séduisant qu'une aube de printemps.

Ce navigateur, c'était Diogo Cam, que le roi Alphonse V de Portugal avait envoyé explorer la côte africaine.

Diogo Cam fit dresser sa tente tout près de l'arbre sous lequel était couchée la belle Kara. Il chanta des chansons de son pays, d'une voix si douce que la jeune princesse rampa, pour le mieux entendre, jusqu'à l'entrée de la tente.

Durant trois jours et trois nuits, la tente resta close, cachant Diogo et Kara. Les chants avaient cessé. Le quatrième jour, au clair de lune, la pirogue remonta lentement le Congo, emportant le Portugais, qui avait repris sa chanson. Dans le sillage opalin que l'esquif dessinait sur le fleuve, Kara s'était jetée. Jamais on ne la revit.

A Berlin. Le cri des tranchées. C'est une invention berlinoise. Dans une boutique des Linden laissée vide par le malheur des temps, un industriel a eu l'ingénieuse idée d'installer un tir, mais point de ces tirs vulgaires qu'on trouve dans les foires, dont les balles résonnent sur une plaque de tôle ou font voler en éclats une coquille d'oeuf dansant sur un jet d'eau. Le ressort représente un paysan en ligne grise se relève et se détache sur la verdure de l'herbe, figurant une ligne de tranchées. De temps à autre une tête, nue par un ressort, apparaît dans une embrasure ou bien, imprudemment, dépasse la crête du parapet; à la couleur du képi on reconnaît sa nationalité. L'industriel éprouve, il ajoute, par quelques milliers il s'est payé une foule de Français. C'est moins cher qu'un bureau et c'est très amusant. La police a jugé tout de même que c'était peu convenable; est-on ou non dans un pays de culture? est-on humain ou non l'est-on pas? Elle a pris l'industriel de chercher une mise en scène plus décente. Voici ce qu'il a trouvé. Il a laissé la plaine, le parapet, le ressort et la tête de Français servant de tête de pipe, mais il a écrit en grosses lettres: "Neu, neu!" nouveau! nouveau! véritable tir des tranchées! préparation directe au service militaire! le meilleur exercice pour les prochains recrues! Grâce à cet écriture, la morale est sauvée: le tir est devenu une école d'utilité publique et le fondeur de tous les bons citoyens.

CARTES PROFESSIONNELLES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. M. MARION & MARION 365 rue Université, Montréal.

DOMINION COAL COMPANY

AVOCATS

Geoffrion, Geoffrion & Cusson

AVOCATS, ETC.

No 97 rue St-Jacques

Edifice de la Banque d'Hocheles

Victor Geoffrion, C.R.

Alme Geoffrion, C.R.

Victor Cusson, C.R.

Phone Main 10

SERO-CLINIC

Docteur MANSEAU

279 RUE SHERBROOKE O.

VOIES URINAIRES

606

Généraliste de la CANCER et TUMEURS malignes mémoires incurables. FARYN. SIES. MALADIES DU SANG, de l'UTERUS et PROSTATE. Heures: 2 à 4 P.M.

CARTES D'AFFAIRES

ENTREPRENEURS GENERAUX

J. B. GRATTON, LIMITEE, Entrepreneurs Généraux, Ateliers: 82, 84, 86, Avenue Mercier. Téléphone 84, 1502.

COMPTABLES, LIQUIDATEURS

ALEX. DESMARTEAU, 60 N-Dame-E.

BANQUES

BANQUE D'HOCHELAGA, 95 St-Jacques.

BANQUE IMPERIALE, 284 St-Jacques.

BANQUES D'EPARGNE

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau chief, 175 rue St-Jacques et quatre succursales à Montréal.

PAPETERIE

JOSEPH FORTIER, 310 Notre-Dame-Ouest.

BANQUIERS

GARAND, TERROUX & CIE., agents de change, No 48 Notre-Dame-Ouest, près Place d'Armes.

VALISES

J. E. FOURNIER, 9 Notre-Dame-Ouest, 8 magasins.

FONDERIE (ETNA)

BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul.

BREVETS D'INVENTION

MARION & MARION, 305 rue Université, angle de la rue Ste-Catherine, Tél. Bell U. 6474.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

CIE. WESTERN — INCENDIE ET MARINE — R. BICKERDIKE, gérant, 61 rue St-Pierre.

FOURNAISE A EAU CHAUDE

BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul, Tél. Main 2434.

FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES

CHE. DE LORIME, 250 St-Denis, 741, Bell Est. 1584. (En face du Jardin de l'Enfance).

ARCHITECTES

L. R. MONTBRIAND, A.A.P.Q. 230 St-André, Tél. Main 1703.

Diogo Cam fit dresser sa tente tout près de l'arbre sous lequel était couchée la belle Kara. Il chanta des chansons de son pays, d'une voix si douce que la jeune princesse rampa, pour le mieux entendre, jusqu'à l'entrée de la tente.

Durant trois jours et trois nuits, la tente resta close, cachant Diogo et Kara. Les chants avaient cessé. Le quatrième jour, au clair de lune, la pirogue remonta lentement le Congo, emportant le Portugais, qui avait repris sa chanson. Dans le sillage opalin que l'esquif dessin

Feuilleton du "CANADA"

COEUR DE FRANCE

de RENE D'ANJOU

(Suite) No 231.

La compagnie rit à pleine gorge, et Yane se demandait ce que tout cela voulait dire, de qui parlait la Parisienne.

Aussi, le lendemain, accepta-t-elle la pêche sollicitée par l'habitant de la villa et elle la conduisit en barque sur les rochers de l'île Harbour. Elles avaient chacune un aveau, un colosse de bain et un petit panier en bandoulière.

—Vous auriez dû emmener votre prom, mademoiselle, dit Yane en riant, quand, les pieds nus dans la vague, elles poussaient le filet devant elles.

—Mon promis, mais il n'est pas encore arrivé, je l'attends incessamment.

—Ce n'est qu'un monsieur qui vous accompagnait hier ?

—Quel monsieur ? Ah ! Raoul Delcade, mais je serais folle, ma petite, un sans le sou, bon garçon, gentil, juste suffisant pour la rigolade.

Yane s'arrêta ; sans avoir aucune habitude du monde, elle avait un tact naturel et ces mots la froissèrent :

—Nous autres, filles bretonnes, quand nous allons avec un garçon, c'est pour le bon motif.

—C'est que les filles bretonnes ne sont pas dans le train. Regardez donc la belle crevette !

—Oui, il y en a beaucoup, c'est une passe abondante dans ce goulet. N'allez pas auprès de la côte, par exemple. Il y a un bas-fond de sables mouvants.

Jeanne se rapprocha vivement.

—Oh ? j'ai peur.

—Pas de danger où nous sommes, mais, voyez-vous là-bas, l'eau change de couleur, elle est plus bleue.

—Hein ! dites donc, si on piquait un têtard du haut de la Roche aux Mouettes.

—C'est arrivé à un pauvre chien, ce printemps. Son maître et lui se promenaient sur le bord du rempart ; la vue, avec une lunette, regardait la mer qui est merveilleuse, un coup de vent subit est venu, l'homme n'a eu que le temps de se jeter à plat ventre, la bête a perdu l'équilibre, rebondit sur les rochers et est arrivée broyée à la mer, on a retrouvé son corps dans la Goule aux Pées.

—Vous me faites frémir, je n'irai pas là-bas.

—J'y suis allée souvent, moi, avec mon frère, et tenez, j'y étais encore avant-hier pour montrer les ruines à mon cousin le pilote.

—Votre promis ? fit Jeanne en riant.

—Mon promis ? Ah ! il est loin, répondit Yane rêveuse, mais il va venir incessamment, achève-t-elle, parodiant la phrase de Jeanne.

—Il est à Terre-Neuve ?

—Non, il n'est pas marin, ou, du moins, il n'est plus marin depuis la guerre.

—Tenez, le mien aussi. Un drôle de garçon qui ne sait pas ce qu'il veut, il m'aime follement et il n'ose pas m'épouser parce que, jadis, dans un moment d'irraisonnée de passion, il a promis le mariage à une petite paysanne qu'il appelle un ange et qui doit être une fameuse intrigante.

Yane éprouva à ces mots une sensation douloureuse.

Sans trop s'en rendre compte, sans rien deviner encore, elle n'eut plus de plaisir à la pêche et resta silencieuse.

Alors, Jeanne reprit, ennuyée de ne rien dire :

—Le pilote n'est pas votre amoureux et vous allez vous promener avec lui quand même, vous voyez bien que c'est comme moi.

—Le pilote est un élève de l'École de la marine, de Saint-Servan, depuis l'enfance nous sommes amis, sans doute, il aurait voulu de moi pour femme, mais j'ai donné mon cœur depuis des années.

—Mais on dirait à vous entendre que vous avez quarante ans.

—J'en ai vingt-deux. Et c'est à seize ans que je me suis engagée pour la vie.

—En voilà une folle, par exemple, et si on trouve mieux plus tard !

Yane eut regarda Jeanne. Elles n'étaient pas faites pour s'entendre, ces deux jeunes filles du même âge. Jeanne reprit :

—J'en ai trouvé des flottes d'amoureux, moi, mais j'ai bien fait d'attendre, car j'ai mis la main, cette fois, sur un merle blanc.

—Comme vous parlez étrangement, Jeanne éclata de rire.

—Je ne suis pas sentimentale, moi, je suis née en plein fouet, je n'ai pas rêvé de bleu au bord des flots depuis ma tendre enfance, mais j'ai rêvé d'honneurs et de richesses sous l'éclat d'un soleil d'été.

Le travail du comité des munitions

UN RAPPORT DES OPERATIONS EST PUBLIE HIER. — ON REORGANISE LE COMITE.

Ottawa, 23. — D'après un état publié aujourd'hui, par le bureau Impérial des Munitions, 454 maisons canadiennes sont employées dans la fabrication des obus ou dans la production de la poudre et des explosifs. Ces fabrications sont réparties dans tout le Canada, depuis Halifax et St-Jean, dans l'est, jusqu'à Victoria, C.A., dans l'ouest. Le bureau est responsable de l'achat de l'acier et des parties constituantes des obus. Il voit au travail à faire subir à ces matières et à leur expédition aux installations d'assemblage.

Le défaut des fabricants d'expédier les parties constituantes promises brise la continuité du travail et amène la confusion et des plaintes dans les usines d'assemblage.

Le Bureau déclare qu'il est payé chaque semaine, plus de \$5,000,000 pour matériaux fournis et travaux exécutés. On estime que 200,000 à 225,000 personnes sont employées en Canada pour ces travaux. Les employés du Bureau à Ottawa sont au nombre de 150.

Il y a 2,300 inspecteurs répartis dans les fabriques et usines engagées dans la production des munitions. 1,400 sont sous la direction du major Cecil, un officier impérial avec quartiers-généraux à Québec, 900 sont sous le contrôle du bureau canadien d'inspection.

Le Bureau a formé une organisation pour l'administration de ses affaires. C'est ainsi qu'il s'est assuré les services de Georges Edwards, directeur à la maison Edwards, Morgan & Co., de Toronto. Par un acte de courtoisie de Lord Shaughnessy, M. Edwards Fitzgerald, du département des achats du Pacifique Canadien, a pris la charge de tous les achats et contrats du Bureau.

Le berceau de notre littérature

A L'UNIVERSITE LAVAL, LUNDI, M. L'ABBE CHARTIER EXPLIQUERA LE TEXTE CI-APRES DE M. THOMAS CHAPUIS. (DISCOURS ET CONFERENCES, I, pp. 169, 171, 175).

Avant 1778, on peut dire qu'il n'y avait encore rien au milieu de nous qui pût être appelé littérature. Comment aurait-il pu en être autrement pendant le premier siècle et demi de notre existence ?

Les lettres ne fleurissent chez un peuple que lorsqu'il a la croissance nationale, la période de la lutte pour l'existence, pour l'expansion, pour l'autonomie ou pour l'hégémonie. Ce n'est qu'après les Thermopyles et Marathon, après Salamine et Platée que les lettres et l'art gréco-romain ont atteint cette merveilleuse poussée de chefs-d'œuvre qui mit une couronne immortelle au front du siècle de Périclès.

Le siècle d'Auguste, de Virgile et d'Horace ne s'est levé sur Rome et sur le monde qu'après Pyrrhus et Jurgurtha, après Annibal et Mithridate, après Catilina et Spartacus, après trois cents ans de guerre contre l'univers armé pour conjurer le génie dominateur des fils de Romulus. Et en France, Messieurs, cette magnifique efflorescence intellectuelle qu'on a appelée le siècle de Louis XIV, ce glorieux et sublime essor du génie français vers les plus hauts sommets de l'histoire et de la poésie avaient été précédés par une longue série de luttes sanglantes, de discordes civiles et religieuses, par les formidables épreuves de la guerre de Cent Ans, de la Réforme, de la Ligue et de la Fronde. Voilà ce que l'histoire nous enseigne.

Une fois de plus, l'histoire s'est répétée pour nous. De 1698 à 1763, les lettres et les muses auraient pu difficilement trouver un asile sûr, un refuge dans le monde qu'après Pyrrhus et Jurgurtha, après Annibal et Mithridate, après Catilina et Spartacus, après trois cents ans de guerre contre l'univers armé pour conjurer le génie dominateur des fils de Romulus.

Et cependant, Messieurs, avant de passer contre, faisons halte un moment, car nous avons sous les yeux le berceau de la littérature canadienne. Quoiqu'elle ne se manifestait pas encore, elle était née, elle existait en puissance dans cette époque glorieuse et tourmentée.

Les examens du Conservatoire Lassalle

ILS ONT PRIS FIN HIER SOIR. — EXCELLENTS RESULTATS DES DEVOUS PROFESSEURS.

Comme d'habitude, à pareille date, les examens du Conservatoire Lassalle viennent d'avoir lieu, et ont donné d'excellents résultats.

La guerre, loin d'avoir ralenti l'ardeur des élèves, semble au contraire l'avoir accentuée, car ils sont plus nombreux et plus empressés que jamais. Et à une heure où l'on se bat partout pour l'idéal français et la conservation de la langue française, le conservatoire où l'on donne de si excellentes leçons de diction et où l'on apprend à récrire les chefs-d'œuvre de la littérature française en même temps qu'à y parler correctement la belle langue de France, le conservatoire fait vraiment œuvre de patriotisme en même temps que de progrès.

Fondé il y a maintenant dix ans, le Conservatoire a vu s'accroître graduellement son champ d'activité. A tel point que les dévoués professeurs, M. et Madame Lassalle, doivent se dépenser sans compter pour satisfaire à toutes les demandes et suffire à la besogne.

Près de cinq cents élèves ont demandé l'admission au début de cette année. De ce nombre, la grande majorité a suivi les cours régulièrement, et après avoir élargi les sujets les moins aptes à passer l'examen, il restait encore plus de deux cent cinquante candidats à soumettre aux examinateurs.

Ceux-ci ont dû siéger trois soirs consécutifs ; le premier pour les pupilles, de cinq à douze ans ; et les deux autres pour les élèves de 12e, 2ème et 3ème année.

Port Arthur hier et aujourd'hui.

Dans un pays comme l'Ouest canadien où au cours des dernières années l'influence de l'immigration a fait naître des villes avec une extraordinaire rapidité, les sujets ne manquent pas pour illustrer cette progression merveilleuse de plusieurs de nos cités canadiennes.

Port Arthur est un exemple de ce genre. Il est un trou qui, soit par son position géographique ou par les souvenirs qu'elle rappelle, attire spécialement l'attention. Port Arthur est une ville à la tête du lac Supérieur, cette active et prospère cité qui existait à peine en 1885, est destinée par sa position avantageuse, à devenir l'un des ports les plus importants sur la route des Grands Lacs.

Et cependant, Messieurs, avant de passer contre, faisons halte un moment, car nous avons sous les yeux le berceau de la littérature canadienne. Quoiqu'elle ne se manifestait pas encore, elle était née, elle existait en puissance dans cette époque glorieuse et tourmentée.

Et cependant, Messieurs, avant de passer contre, faisons halte un moment, car nous avons sous les yeux le berceau de la littérature canadienne. Quoiqu'elle ne se manifestait pas encore, elle était née, elle existait en puissance dans cette époque glorieuse et tourmentée.

Et cependant, Messieurs, avant de passer contre, faisons halte un moment, car nous avons sous les yeux le berceau de la littérature canadienne. Quoiqu'elle ne se manifestait pas encore, elle était née, elle existait en puissance dans cette époque glorieuse et tourmentée.

Et cependant, Messieurs, avant de passer contre, faisons halte un moment, car nous avons sous les yeux le berceau de la littérature canadienne. Quoiqu'elle ne se manifestait pas encore, elle était née, elle existait en puissance dans cette époque glorieuse et tourmentée.

PRESQU'ILE A VENDRE

Deux arpents de front sur la rivière des Prairies, à Ahuntsic, vingt minutes de la rue St-Jacques, 30c le pied. Conditions faciles.

TEL. MAIN 7076 J. B. PELOQUIN 68 ST-JACQUES

GAZETTE DES TRIBUNAUX

REGLES DE PRATIQUE

1. L'un des présidents de la Cour de Révision se propose de demander à ses collègues d'obliger les appellants à faire diligence pour la transcription chirographée des témoignages et la transmission du dossier, comme dans la discipline de la Cour Suprême dans un délai de... sous peine de voir ouvrir la faculté pour l'intimé de solliciter le rejet de l'appel.

2. Un magistrat se demande si dans la forme de modestes règles de pratique, la Cour peut bien à propos s'adjoindre le vocabulaire textuel de la loi de crainte de ne pas paraître rédiger le même moyen de terme de syllogisme, ou encore de manquer de courtoisie au législateur. De là, viendrait le culte des mots députés-protonotaires, députés-sérifs, députés-greffiers, (au lieu d'adjoints ou substitués de ces fonctionnaires suivant le style des lois fédérales), de la confession de jugement, (consentement à jugement suivant l'exemple tracé par le nouveau tarif du protonotaire, de l'acte d'Exécutif et de la Législature d'après ses vœux réfléchés dans le nouveau Code municipal les mots suivants : mérite (fond) de la cause ; auditeurs (vérificateurs), enquête et mérite (enquête et plaidoirie), termes (sessions des tribunaux), le renvoi (rejet des actions ou des appels), les plaidoiries (défenses), les actions prises (actions intentées ou demandées formées), les appels pris (interjets), les motions (mouvements) (actions), le serment (procès-verbal des procès (procès-verbaux), sous les peines (aux peines) de droit, sans compter l'encombrement asphyxiant des maluséens dont les lois du Québec parlent très succinctement de se débarrasser avec la rapidité de la foudre et de l'éclair.

3. Les tolérances orthographiques.—A noter pour les transcriptions de documents que les tolérances du ministre français de l'Instruction publique en faveur des examens des aspirants-professeurs n'ont pas été accordées par l'Académie française. Ce sont les fautes vénielles peut-être, mais rebelles contre la grammaire. Si l'une des premières précautions pour bien parler devant la Justice consiste à parler correctement dans les conversations les plus familières, à plus forte raison cette vigilance doit-elle s'exercer sur ces écrits susceptibles d'influer sur ceux des juges, qui, eux, peuvent descendre à la postérité. Les recueils de jurisprudence dans les colonies comme dans la Vieille Europe ont un indice assez fidèle du niveau d'esprit de progrès d'une génération et d'un pays.

UN MEMBRE DE LA LIGUE DU PARLER FRANÇAIS.

IMPORTANT JUGEMENT EN COUR SUPREME

ACCIDENT DE TRAVAIL

Ottawa, 23. — La Cour Suprême vient de rendre un jugement de la plus haute importance dans une cause de Hudson Bay Mines (Limited) et Bishop. Par ce jugement, la Hudson Bay Mines (Limited), de Cobalt, Ont., est condamnée à payer \$6000 de dommages à Madame Bishop pour blessures occasionnées à son frère, Louis Bishop, dans un accident de mine.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

PARTIE LITTÉRAIRE

Manifestation des Alliés en faveur de la Serbie. Louis Bligny, Mlle. Vauvrière, Jean Ruchepin, sir Thomas Barclay, Agnelli, Metchnikoff, doctor Shilkin, M. Emile Brunet, Dr. Staryevitch, Auguste Dorchiass, Ernest Deschamps, Léon Lalande, Marquis de Ségur, de l'Académie Française, Marie-Antoinette d'Ardenne, comtesse de Vintimille, Henri Welschinger de l'Académie des sciences morales et politiques, Alexandre Vesnitch, Gédéon de Grandmison-L'Allegre et les Amis, devant la conscience chrétienne.

PARTIE ILLUSTRÉE

«L'Inhabitant», partie illustrée de la «Revue Hebdomadaire», tirée chaque semaine sur papier glacé, peut être reliée à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

— Vous allez être en retard à votre bal.

— Non pas ; chez nous personne ne se rend avant que tout le monde soit rendu.

Pour le fonds du 150ème Bat.

| | |
|---|---------|
| Souscriptions pour aider à l'organisation du 150ème bataillon, C.M.R., force expéditionnaire canadienne, sous le commandement du lieutenant-colonel H. Barry. | |
| M. W. H. Barry | \$55.00 |
| L'officier commandant et les officiers du 65ème régiment, C.M.R. | 500.00 |
| M. Caspard Desrues | 300.00 |
| M. Henri Duverger | 130.00 |
| M. Armand Chaput | 100.00 |
| Brigadier-général A. E. Labelle | 177.00 |
| M. J. U. Emard | 50.00 |
| M. L. J. Tarte | 50.00 |
| M. Ludger Gravel | 50.00 |
| M. Thomas Côté | 50.00 |
| M. Frank Pausz | 50.00 |
| M. O. S. Perreault | 50.00 |
| M. E. A. Beaudry | 25.00 |
| M. J. Dubeau, M.D. | 25.00 |
| M. S. B. Townsend | 25.00 |
| M. Joseph Quintal | 25.00 |
| M. M. Misson, M.D. | 25.00 |
| Honorable Raoul Dandurand | 50.00 |
| M. Eug. Tarte | 25.00 |
| M. C. Smith | 50.00 |
| M. C. P. Beaubien | 10.00 |
| M. G. L. Perron | 10.00 |
| M. J. N. Moncel | 10.00 |
| M. J. L. D. Duasault | 5.00 |
| M. Eug. Godin | 5.00 |
| MM. Tétrault Shoe | 25.00 |
| M. A. P. L'Espérance | 10.00 |
| M. P. Lacoste | 10.00 |
| M. J. L. Warren | 15.00 |
| M. L. A. Wilson | 25.00 |
| MM. Laporte & Martin | 25.00 |
| M. P. St-Germain | 5.00 |
| M. W. J. Daly | 10.00 |
| M. A. Racine | 50.00 |
| M. Z. Hébert | 25.00 |
| MM. Lacaille, Gendreau Cie | 15.00 |
| MM. Hudon, Oesali, Limitée | 15.00 |
| M. C. A. Laviens | 25.00 |
| MM. Girard, Terroux & Cie | 50.00 |
| MM. Geoffroy & Cusson | 50.00 |
| MM. Bruneau & Dupuis | 100.00 |
| M. L. H. Timmins | 25.00 |
| La Cie de Papier Rolland, Limitée | 25.00 |
| Sir Lomer Gouin | 50.00 |
| M. Jos. Ainey | 5.00 |

L'injonction est accordée par la Cour

L'hon. juge Dugas, en Cour de pratique, hier matin, a ordonné l'émission d'un bref d'injonction interlocutoire contre M. Wilfrid Thériault, éditeur du «Monde qui chante», revu musicale, à la demande de M. Elzéar Daoust, éditeur de la revue musicale également du «Montréal qui chante». Après que l'intimé eut été longuement interrogé par Mre N. K. Laflamme, avocat du requérant, le tribunal a décidé d'accorder l'injonction, laissant au juge qui entendra la cause au mérito le soin de décider d'une manière définitive des droits respectifs des deux publications. La garantie sera fournie par M. Daoust à une somme de \$300 par la Cour.

L'injonction a pour but d'empêcher la publication du «Monde qui chante», parce que, prétend le requérant, cette publication va à l'encontre des droits que possèdent les propriétaires du «Montréal qui chante». M. Thériault, interrogé, a déclaré qu'il exerçait le métier de plâtrier, mais qu'avant acheté certains clichés dans une vente judiciaire, lesquels clichés ont déjà servi à l'impression de la revue de M. Daoust, il a le droit de continuer d'utiliser ces clichés pour la publication de sa revue, malgré les ressemblances qui peuvent se rencontrer entre les deux.

La mort de John Simpson

Ce matin, le coroner tiendra une enquête sur les causes qui auraient entraîné la mort d'un vieillard du nom de John Simpson, mort à l'hôpital Notre-Dame d'une congestion pulmonaire causée par le froid.

Ce sont surtout les circonstances qui auraient nécessité le transport du vieillard à l'hôpital que le coroner aura à tirer au clair.

Port Arthur hier et aujourd'hui.

Dans un pays comme l'Ouest canadien où au cours des dernières années l'influence de l'immigration a fait naître des villes avec une extraordinaire rapidité, les sujets ne manquent pas pour illustrer cette progression merveilleuse de plusieurs de nos cités canadiennes.

Port Arthur est un exemple de ce genre. Il est un trou qui, soit par son position géographique ou par les souvenirs qu'elle rappelle, attire spécialement l'attention. Port Arthur est une ville à la tête du lac Supérieur, cette active et prospère cité qui existait à peine en 1885, est destinée par sa position avantageuse, à devenir l'un des ports les plus importants sur la route des Grands Lacs.

Et cependant, Messieurs, avant de passer contre, faisons halte un moment, car nous avons sous les yeux le berceau de la littérature canadienne. Quoiqu'elle ne se manifestait pas encore, elle était née, elle existait en puissance dans cette époque glorieuse et tourmentée.

Et cependant, Messieurs, avant de passer contre, faisons halte un moment, car nous avons sous les yeux le berceau de la littérature canadienne. Quoiqu'elle ne se manifestait pas encore, elle était née, elle existait en puissance dans cette époque glorieuse et tourmentée.

Courrier de St-Jean

St-Jean, 22. — Nous apprenons avec regret le décès de M. Samuel Langlois, père, cultivateur, de cette paroisse. Il meurt à 88 ans, après une vie remplie de travail et de labeur. C'est un des premiers citoyens de notre paroisse et il a toujours joui d'une réputation d'homme juste et droit. Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin en l'église paroissiale.

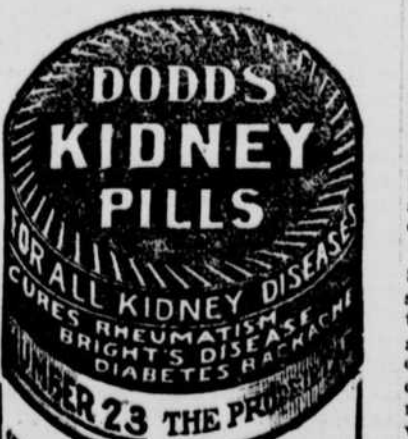
— Nos élections municipales sont partiellement terminées par acclamation pour la charge des cinq échivins, qui sont, pour le quartier Ouest, M. Joseph Lachance, comptable ; pour le quartier Centre, M. Joseph Plante, épicer ; pour le quartier Est, M. Alexis Bouthiller, M.D. ; et pour le quartier Nord, M. J. D. M. Grothé, médecin vétérinaire, et Philippe Cloutier, commis.

Trois candidats à la mairie avaient été mis en nomination et ce sont MM. A. N. Deland, notaire, J. L. Pinsonnault, photographe et M. Arthur Sabourin, M.D. Le bulletin de présentation de ce dernier a été mis de côté par le président de l'élection sous prétexte que M. Sabourin était inhabile à remplir la charge de maire en sa qualité d'officier en pleine paie de l'armée de Sa Majesté. Ce qui parait défendu par la charte de la ville de St-Jean.

Le docteur a fait une enquête devant l'honorable juge Monet demandant que la décision du président soit ignorée. Et jugement sur cette requête sera rendu demain matin.

Programme du 2e Recital Ornstein

- Léo Ornstein, le jeune compositeur futuriste, donnera au Majesty un deuxième concert le 27 février. Voici le programme :
- 1-Debussy. Deux Préludes : (a) Danse de Delphes, (b) Valse, Scherzetto, Sonate op. 23, Dramatic, Allegretto, Andante, Presto con fuoco.
- 2-Schumann. Papillons, op. 2 ; Grieg. Trois esquisses norvégiennes : (a) Sur la montagne, (b) Procession nuptiale, (c) Carnaval.
- 3-Leschetzky, Barcarolle ; Scott, Danse nègre ; Ornstein (redemandé) ; Trois Impromptus, (a) Colbre, (b) Paix, (c) Joye ; Albeniz, El Alhambra ; Ornstein, (redemandé) ; Danse des sauvages.
- 4-Chopin. Nocturne fa dièse ; Chopin, Étude fa mineur ; Rachmaninoff, Prélude di dièse mineur ; Mendelssohn-Liszt, Marche Nuptiale.



Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

Un forçat se suicide au pénitencier

JOHN MCCARTHY, CONDAMNE EN 1913 A 5 ANS DE DETENTION POUR VOL, SE PEND DANS SA CELLULE. — UN RECIDIVISTE.

St-Vincent de Paul, 23.—Mardi soir à 9 heures, le garde de nuit chargé de la surveillance des cellules au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, faisait le plus méticuleux des relevés : dans le silence de sa cellule un prisonnier venait de se pendre.

Malgré le sentiment d'horreur qui s'empara de tout homme témoin d'une pareille scène et qui instinctivement le porta à fuir un témoin assés sinistre, le garde de nuit n'hésita pas et pénétra vivement dans la cellule dans l'espoir d'arracher à la mort le malheureux qui peut-être respirait encore. Mais tout était bien fini : la ceinture de cuir que le forçat s'était passée autour du cou, avait fait son œuvre et la face contractée, crispée par la douleur et par les lutttes suprêmes de la vie et de la mort, était devenue inanimée pour toujours.

Après avoir fait cette triste constatation, le garde de nuit courut immédiatement avertir M. Malpétré, le séculier, et M. Pominville, le médecin de l'établissement. Ceux-ci arrivèrent en toute hâte, mais comme le garde ne parvint pas à constater la mort, le coroner McMahon fut averti immédiatement et l'enquête aura lieu cet après-midi.

Nos luttes pour la liberté scolaire

(Suite de la dernière page)

conquérir lui-même, de lui ce n'est pas la faute si nous avons échappé à l'ignorance et à la barbarie. L'impossibilité d'obtenir des livres et des journaux de France fait que, jusque vers 1830 nos écoliers doivent copier à la main la plupart de leurs manuels. C'est la prohibition intellectuelle dans un pays où de plus arbitrairement le confondateur entre en scène dans le détail des tracasseries de toutes sortes suscitées autour de l'école et de l'enseignement. C'est d'abord la mainmise sur les biens des communautés religieuses ; la menace de confiscation des biens du Séminaire de Québec et de Saint-Sulpice, afin d'empiéter ces maisons de s'agrandir. Les dénis de justice se succèdent les uns aux autres en un pays où les capitulations et les traités garantis- sient les libertés de l'Eglise romaine. En 1776, le gouvernement confie une propriété des Ursulines. Les Récollets voient le même sort leur échouer à Montréal, à Trois-Rivières puis à Québec. Et les petites écoles qu'ils soutiennent doivent fermer leurs portes. Enfin c'est le tour des Jésuites ; le Canada demeure le seul pays au monde où des biens furent sécularisés et jusqu'en 1832, pas un seul farthing ne fut consacré à l'éducation catholique. On fait voir ensuite en recourant aux comptes publics du temps, ce que deviennent les biens de la Compagnie de Jésus après qu'on les eut refusés à la cause de l'éducation.

Un fait typique à noter entre cent, un ministre protestant de l'Angleterre touchait annuellement sur les biens sécularisés une somme considérable. La Couronne, et les abbés Groulx, nous faisaient donc cet honneur de nous voler deux fois.

A ces confiscations l'autorité trouva le moyen d'ajouter la fermeture des écoles. On entreprit plus tard de nous doter d'un système d'enseignement. La première tentative eut lieu en 1789 sous Lord Dorchester. Le confondateur parle ensuite de la création de "l'Institution Royale". "Une des plus formidables machines qu'on ait jamais dressées contre nous et qui devra porter son épithète de Royale comme une flétrissure impérisable."

En pratique, l'Institution est destinée à assurer le monopole de l'enseignement en faveur de l'Eglise d'Angleterre et un système d'écoles protestantes ou neutres et de langue anglaise soutenu par une population française et catholique. Plus tard, Lord Sherbrooke et Lord Dalhousie tentèrent des réajustements qui ne purent ramener la confiance chez les Canadiens. On proposa, entr'autres, de diviser le territoire en deux comités, un catholique et l'autre protestant. "Je ne suis pas, dit M. l'abbé Groulx, quel journaliste du temps de la Révolution soutenait alors que "Ton pourrait peut-être dépanthéoniser Marat mais qu'il ne voyait pas que l'on pût démarier le Panthéon de même, le dirais volontiers : on pouvait bien sortir l'école de l'Institution Royale mais on ne pouvait sortir l'Institution Royale de l'école. Les Canadiens ne paraissent pas dignes d'enseigner dans les écoles royales. C'est à peine si sept des nôtres, en 1825 y occupaient des postes d'instituteurs. Le confondateur montre ensuite sous ses divers aspects l'exercice de cette législation liberticide."

La loi des écoles primaires, — loi néfaste et rétrograde s'il en est — fut votée en 1841, sous Lord Sydenham. Elle dote les commissaires de pouvoirs illusoires et le principe électif réside dans le conseil municipal dont tous les membres sont nommés par le gouvernement et lui sont directement responsables. C'est là, dit le confondateur en terminant cette partie de son sujet le bilan de l'oligarchie anglaise au Canada en matière scolaire.

Après 80 ans de domination britannique nous en étions encore à lutter pour un système d'enseignement qui respectât le droit national et les intérêts les plus élémentaires.

L'ECOLE APRES LA LIBERTE POLITIQUE.

Contrairement à toutes les appréhensions, l'union des deux Canadas amène avec elle l'ère de la liberté. Après 1841 nous devenons pratiquement maîtres de nos destinées. Dans le nouveau parlement, la phalange libérale dicta ses volontés, même aux ministères irresponsables. A peine arrivé au pouvoir sous Bagot, le ministre Lafontaine-Baldwin présente en 1843 deux lois distinctes de l'instruction publique, une pour chaque section de la province. Le principe de l'autonomie provinciale se trouvait posé en matière scolaire. En trois ans et sous les principes de

Le rappel de la loi scolaire ontarienne

ASSEMBLEE POUR LA CAUSE BILINGUE, A OTTAWA. — MM. CHARLES MARCIL, DEMERS, TURGEON ET PROULX, DEPUTES, PARLENT. — AUTRES ASSEMBLEES. — TEXTE D'UNE REQUETE DES CONTRIBUABLES CANADIENS-FRANCAIS A TORONTO.

Ottawa, 22 février 1916. Cinq réunions publiques ont eu lieu ce soir en faveur de la cause bilingue ; dans les paroisses Sainte-Anne (pour Sainte-Anne, Notre-Dame et Saint-Charles), du Sacré-Coeur, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Famille et Saint-François d'Assise.

Le fait saillant de ces réunions, c'est l'entrée en scène, en faveur de la minorité ontarienne, d'un nouveau groupe de députés fédéraux, M. Charles Marcil, député de Bonaventure, ancien président des Communes, a parlé dans deux réunions à Sainte-Anne et au Sacré-Coeur. Il a déclaré aux Canadiens-français que sa cause est celle même du bon sens et de la justice.

M. Turgeon, député de Gloucester, a apporté le rapport des Académiciens, a parlé à Sainte-Anne, avec M. Demers, député de Saint-Jean et Iperville. M. Proulx, député de Prescott a parlé, lui, à Saint-Jean-Baptiste. M. Landry et M. Genest se sont prodigués, parlant dans plusieurs des réunions. On a entendu, en outre, dans les diverses assemblées, M. le chanoine Campau, curé de la Basilique, M. l'abbé Myrand, curé de Sainte-Anne, M. McManus et Cain, commissaires d'écoles, les RR. PP. Trudeau et Leduc, dominicains, M. Anatole Drouin, président du Cercle Lacordaire, les commissaires d'écoles Preston, Beaufré, Raymond, M. Bernier, du Cercle catholique des Voyageurs de commerce, l'abbé Barrette, curé de Saint-Charles, le P. Foyette, O.M.I., M. J. A. Caron, J. A. Foy, et C.

Partout se manifeste la même détermination, la même volonté d'aller jusqu'au bout. Ces diverses réunions avaient pour but de préparer une autre grande manifestation qui devrait produire un grand effet.

Partout, en effet, on a signé une pétition nouvelle, adressée, celle-ci, au gouvernement ontarien et bilingue, comme il convient. Dans cette pétition, les signataires exposent : 1. — Qu'ils sont, soit membres du Parlement canadien, ou des différents Législatifs provinciaux et, qu'à ce titre, ils représentent, chacun d'eux, un nombre plus ou moins considérable d'électeurs, contribuables aux écoles confessionnelles dans les différentes provinces où elles se trouvent ; 2. — Qu'un certain nombre des signataires, n'ont pas à la catégorie ci-dessus, sont eux-mêmes contribuables appartenant à la minorité confessionnelle, tel que défini par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 ; 3. — Que lors de la dernière session de la Législature d'Ontario, une législation a été adoptée, légalisant la passation du Règlement No

nos compatriotes français et canadiens-français, car trop souvent déjà nous en avons souffert depuis la guerre. Je fais appel à la noble devise des Canadiens-français : "Je ne suis pas un étranger." Souvenez-vous donc que dans le passé vous avez la même mère, la France. Canadiens-français, qui lutez pour votre race, votre langue et votre religion, tendez donc plutôt la main à votre sœur en exil, l'Alsace-Lorraine, qui ne s'est pas laissée écraser sous la botte prussienne, et ne jetez pas à la face de ses enfants l'outrage infâme : "C'est un Allemand." C'est vous qui avez porté à vos rappels ontariens, et vous connaissez la dernière phrase de la Protestation des Alsaciens-Lorrains à Bordeaux en 1871, témoignage suprême et éclatant de nos avancés :

"Nous proclamons par les présentes à jamais inviolable le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la nation française et nous jurons, tant pour nous que pour nos commettants, NOS ENFANTS ET LEURS DESCENDANTS, de le revendiquer éternellement, et par toutes les voies, envers et contre tout usurpateur !"

"EDMOND LANG, 650, 9ème avenue, Rosemont, Montréal."

Le Dr Lacombe dans Laurier

(Suite de la dernière page) la raison de l'impasse dans laquelle se trouve Montréal. Quant à mon programme d'administration dit le Dr Lacombe, il est celui-ci : "Donner à Montréal, la pleine valeur de l'argent que l'on dépense. Ainsi, lorsqu'on dépense une liste de dix millions, cela n'est pas plus difficile pour Montréal que pour le Pacifique Canadien et les grandes compagnies industrielles. De plus, il ne faut pas dépenser plus que nous recevons, c'est-à-dire économiser et faire disparaître les parasites qui grèvent le budget en faisant ordonner des expropriations scandaleuses. Commentant sa suggestion de vendre les propriétés achetées par la ville, l'orateur déclare que cela aura pour avantage d'épargner la perte de millions de piastres de taxes, les intérêts et les sommes versées au fonds d'amortissement. Enfin, il préconise une administration basée sur un système d'affaires. Et si le public de Montréal est disposé à élire une administration semblable à celle ée en 1914, je n'en suis pas, dit le Dr Lacombe, il termine aux applaudissements en disant qu'il a été député pendant onze années à la Législature et qu'il a été un serviteur fidèle du peuple de Montréal.

M. Wilfrid Pilon, avocat, prononça aussi un intéressant discours en faveur du Dr Lacombe. Il dénonça les expropriations scandaleuses, le favoritisme, les extravagances et la taxe spéciale.

M. Sam Charnand, un autre orateur de grand talent fit une vigoureuse harangue, faisant un réquisitoire à l'administration actuelle. Il expliqua aussi la loi Lacombe qui a contribué à améliorer le sort de l'ouvrier.

M. Louis Larivière adressa aussi la parole. Le Dr Lacombe répéta ensuite son discours en anglais.

Ce soir, grande assemblée du même candidat à la salle Charette, rue Lacombe, Côte-des-Neiges.

Caisse Nationale d'Economie

Assemblée annuelle. Conformément à l'ajournement de l'assemblée du 28 janvier 1916, l'Assemblée annuelle de la Caisse Nationale d'Economie aura lieu au Monument National vendredi, le 25 courant, à 8 h. p.m., pour recevoir les rapports de l'année écoulée, nommer le Comité de surveillance pour l'année courante et procéder à toutes les affaires concernant la Caisse. Par ordre, ARTHUR GAGNON, Administrateur.

CHRONIQUE DES SPORTS

(Suite de la 2ème page)

Statistiques de trot

Comment les entraîneurs et les jockeys fameux ont amélioré les chevaux qui leur ont été confiés.

Chicago, 23 — M. Henry Teneyck White, l'expert de cette ville en trot et amble a fait un relevé intéressant de l'amélioration que les grands entraîneurs et jockeys ont apportée à la vitesse de leurs chevaux.

Voici quelques-uns de ces statistiques d'un nouveau genre : T. W. Murphy — Peter Volo (2) 2:04 1/2, (3), 2:02 1/2. Native Belle, (3), 2:07 1/2, (3), 2:06 1/2. Bondella (2), 2:10; (3) 2:07 3/4. Baroness Virginia, (3), 2:08 1/4. Princess Todd (3), 2:09 1/4. Susie N., (3), 2:09 1/4. Sweet Spirit (3), 2:09 1/2. Axworth, (3), 2:10. Record moyen, 2:07 5/8.

W. J. Andrews — 3 ans: Baldy McGregor, 2:06 3/4; Lee Axworthy, 2:08; Margaret Parrish, 2:08 1/4; Russell, 2:08 1/4; Vincent Todd, 2:08 3/4; Grace Bond, 2:09 1/4; Bacelli, 2:09 1/4; McGowan, 2:09 3/4. Record moyen, 2:08 5/8.

E. F. Geers — 3 ans: Straight, 2:07 1/2; Deroche, 2:07 1/2; Straght Sail, 2:08 3/4; The Harvester, 2:08 3/4; Fantasy, 2:08 3/4. Record moyen, 2:08 1/2.

A. McDonald — 3 ans, Colorado Range, 2:08 1/2; Miss Stokes, 2:08 3/4; Airdale, 2:09; Emily Ellen, 2:09 1/4; Adbell M., 2:09 3/4; Miss Abdell, 2:09 3/4. Record moyen, 2:09 1/2.

W. R. Cox — Peter Johnston (3), 2:08 3/4; Native Spirit, (2), 2:09 3/4; Northspur (2), 2:09 3/4; Lady Wanketa (2), 2:10. Record moyen, 2:09 5/8.

W. Durfee — 3 ans: Manrico, 2:07 1/2; Virginia Barnett, 2:08 1/4; Esperanza, 2:09; Josephine Watia, 2:09 1/2. Record moyen, 2:08 5/8.

John Dickerson — 3 ans: Atlantic Express, 2:08 1/4; Lou Billings, 2:08 3/4; Soprano, 2:08 3/4. Record moyen, 2:08 5/8.

A la Nouvelle Orléans

Nouvelle-Orléans, 23. — Voici les résultats des courses de cet après-midi : 1ère Course — 4 furlongs — 1. Conowingo, 116, McAtee, 6 A 1, 2 A 1, au pair. 2. Meddling Miss, 116, Metcalf, 3 A 1, au pair, 1 A 2.

3. Our Netta, 114, Korner, 5 A 1, 2 A 1, au pair. Temps: 47 4/5. 4. Miss Girl, Aimee T., Great Dolly, Solvieg ont aussi couru. 2ème Course — 6 furlongs — 1. Patten, 106, McDermott, 5 A 1, 2 A 1, au pair. 2. Joe D., 111, Ambrose, 12 A 1, 5 A 1, 2 A 2.

3. Gint, 113, Butwell, 13 A 5, au pair, 1 A 2. Temps: 1:13 1/5. Far Away, Gold Cap, Lady London, Captain Ben, Chilla, Mater ont aussi couru. 3ème Course — 6 furlongs — 1. Hester Prynce, 113, McTaggart, 13 A 5, au pair, 1 A 2. 2. Tale Bearer, 116, Korner, 12 A 1, 5 A 1, 2 A 2.

3. Korshage, 100, Callahan, 15 A 1, 6 A 1, 2 A 1. Temps: 1:13. 4. Father Riley, Saratoga, Theodora, Bob Hensley, Akara, Greenwood, Carbine, Uncle Jimmie, Hanovia ont aussi couru. 4ème Course — 1 mille — 1. Pénarretta, 108, Kedris, 3 A 1, au pair. 2. J. J. Lillie, 108, Metcalf, 6 A 5. Temps: 1:32 2/5.

2 partants. 5ème Course — 1 mille — 1. Anna Kreuter, 106, Ambrose, 3 A 1, au pair, 2 A 5. 2. Bryn Boru, 113, Fuerer, 10 A 1, 4 A 1, 8 A 5. 3. Linda Payne, 106, McDermott, 3 A 1, au pair, 2 A 5. Temps: 1:40 1/5.

Alston, Trend, Business Agent ont aussi couru. 6ème Course — 1 mille et 1-16. 1. Yenghee, 112, Vandusen, 3 A 1, 6 A 5 3 A 5. 2. Cliff Edge, 109, Kedris, 6 A 1, 2 A 1, au pair. Temps: 1:46 4/5. Birka, Richard Langford, Dangerous March, Irra Waddy, "Boye Be, ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de jeudi : 1ère course, à réclamer, 2 ans, 4 furlongs — 1. Walter Duncan 106, Maud Bacon 112, Gretchen R. 112, Yellow Sally 112, The Duke 114, Lobelia 115. 2ème course, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs — 1. Topography 103, Lady Mildred 103, xLynn 106, Red Cross 106, Traice 106, Good Counsel 108, Cardome 112, Madame Herrmann 112, Edna Kenna 112, Frisky 114, Col. Gutelius 117. 3ème course, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs — Souvenir 97, Mary H 106, Illumnada 108, Blue Cap 109, Rose Marlan 109, The Spirit 110, Belamou 115, Goodwood 116, Royal Tea 118.

4ème course, handicap Métairie, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille : Paymaster 97, Menlo Park 102, Harbard 103, Bertodano 105, Aristocrat 106, Broom's Edge 107, Joe Finn 108, Duke of Dunbar 109, Guide Post 112, Irish Gentleman 112, Syrian 116. 5ème course, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 7 verges : xLyndora 94, Miss Philbin 94, Tatiana 99, Best Bib & Thicker 105, Serventice 107, Ben's Brother 108, Beneficence 112, Pleasureville 113, El Patro 113, King Radford 115, Luke Van Zandt 115, Hedge Rose 115, Richard Langdon 115, Toddling 115, Chad Buford 115. 6ème course, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille : Miss Fannie 104, Subject 106, Marsdevail 108, Vodelos 105, Col. Ashmeade 108, Kneelut 108, Saloon 108, Plantacenet 109, Helen M. 110, Keatsville 111.

xRéclamation des novices. IL A UNE POSITION Toronto, 23 — Arthur Irwin, le vétérinaire, finira par avoir une position avec le club de baseball Toronto. Cet ancien grand des Leafs aide Birmingham en qualité de secrétaire financier.

Les Frères du "Heros"

Que notre fermentation dans une chambre chaude, qui enlève au tabac l'aéroté, le goût de vert et l'excès de nicotine, soit un progrès, cela est démontré à l'évidence par le "HEROS", qui est maintenant en vente chez tous les bons détaillants. Le "HEROS" est un mélange de Havane et de Quésnel, et pour satisfaire tous les goûts nous mettons sur le marché le "BON GOUT", un Havane pur, et le "BON GOUT", un Quésnel pur, fermentés de la même façon.

"BON GOUT", 50 Cts. "BON GOUT", 75 Cts. Sur réception d'un mandat-poste, nous en expédions un paquet d'une livre. La St. Jacques Tobacco Packing Co. Ltd. St-Jacques, Comté Montcalm, Qué.



Cité de Westmount REGLEMENT No 314

AVIS PUBLIC est par ses présentes donné que le conseil municipal de la Cité de Westmount, à une séance générale tenue mardi soir le 22 février 1916, a adopté les résolutions suivantes concernant l'aménagement de la gare de l'huile, etc., et modifiant l'art. 12 du règlement No 187 tel que remplacé par le règlement No 240. Les détails touchant ledit règlement sont déposés au long dans le règlement No 314 qui peut être examiné par toutes les personnes intéressées, au bureau du Secrétaire-Trésorier, 21 rue St-Jacques. W. G. M. SHEPHERD, Maire suppléant. ARTHUR F. BELL, Secrétaire-Trésorier.

Vente de Meubles

AVIS public est par ses présentes, donné que mardi, le 7 mars 1916, à 10 heures de l'après-midi, au No 145 de la rue Metcalfe à Montréal, seront vendus par un officier public tous les meubles mobiliers appartenant au défunt M. OSCAR DESAUTELES, et les effets dudit défunt saisis en cette cause, consistant en meubles meublants, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 23 février 1916. L. E. BACHAND, H. C. S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, COLE DE CIRCUIT No 20588. M. GARÇON, demandeur, vs J. A. BEAULIEU, défendeur. Le 4ème jour de mars 1916, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1387 rue Borcard, en la cité de Montréal, seront vendus par un officier public, les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles meublants, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 23 février 1916. L. E. BACHAND, H. C. S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, COLE DE CIRCUIT No 20588. M. GARÇON, demandeur, vs J. A. BEAULIEU, défendeur. Le 4ème jour de mars 1916, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 50 rue Fabre, en la cité de Montréal, seront vendus par un officier public, les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 23 février 1916. L. E. BACHAND, H. C. S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, COLE DE CIRCUIT No 20588. M. GARÇON, demandeur, vs J. A. BEAULIEU, défendeur. Le 4ème jour de mars 1916, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 50 rue Fabre, en la cité de Montréal, seront vendus par un officier public, les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 23 février 1916. L. E. BACHAND, H. C. S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, COLE DE CIRCUIT No 20588. M. GARÇON, demandeur, vs J. A. BEAULIEU, défendeur. Le 4ème jour de mars 1916, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 50 rue Fabre, en la cité de Montréal, seront vendus par un officier public, les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 23 février 1916. L. E. BACHAND, H. C. S.

Lisez le "Canada"

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les GRANDS EVENEMENTS de la vie sociale et politique; et de cette période, le journal du matin est LE PREMIER à vous en donner le détail.

Carnet mondain

Chic mariage. Mercredi matin, le 23 courant, dans la chapelle particulière de Monseigneur l'archevêque d'Ontario, la bénédiction nuptiale fut donnée à M. Robert Lanthier, de Montréal, et à Mlle Bella Guindon, d'Ottawa. M. le chanoine L. N. Campeau officia. M. Guindon accompagnait sa fille, tandis que M. Lanthier avait pour témoin son beau-frère, M. Geo. Déry, de Montréal. M. R. Lanthier est un populaire sportman de Montréal. Il a toujours pris une part active à tout ce qui se rattache au baseball; il est aussi un ancien de marque et fait partie de l'Association de La Casquette; il est le président de la symphonie de cette association. De retour de leur voyage de noces, M. et Mme Lanthier recevront dimanche, le 5 mars, au No 473 de la rue Garnier. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Beaucoup Souffrent De Constipation

Rien ne cause plus de troubles que la constipation. Non seulement elle nuit à l'action normale des reins, mais elle cause l'anémie, le mal d'estomac et l'indigestion. Pourquoi ne pas faire usage des Pilules du Dr Hamilton et se guérir ? Cet excellent remède rend aux intestins leur activité normale en une nuit, des milliers de patients l'affirment. Songez-y! Votre système sera nettoyé; vous serez débarrassés des maux de tête, de l'acidité d'estomac, de l'exès de bile — en un mot vous serez gai et en parfaite santé. Procurez-vous des Pilules du Dr Hamilton. Chez tous les vendeurs. xTillotson 109, Sallie O'Day 105, xEastman 103, Henry Walsban 103, xEl Mahdi 103, Prospero 105, xAurea 106, Phylis Antoinette 110, xAorigator 111. xRéclamation des novices. Temps clair. Piste rapide.

Les Alsaciens-Lorrains ne sont pas des ennemis

UN DE NOS CONCITOYENS SE EN ALSACE, DEMANDE JUSTICE POUR LUI ET SES COMPATRIOTES. -- IL NOUS REMET UNE INTERESSANTE MISE AU POINT.

Hier soir, se présentait à nos bureaux un des lecteurs assidus du "Canada", pour nous prier de dissiper un malentendu qu'une récente interview aurait pu produire. C'est de fort bonne grâce que nous avons accueilli notre interlocuteur, et c'est avec non moins de plaisir que nous publions ci-dessous sa digne, mais ferme protestation. M. Edmond Lang, est un employé de la Ville, et ne cache pas qu'il a ressenti un vif chagrin en lisant qu'on pouvait dire les Alsaciens-Lorrains sont des sujets Allemands, eux qui depuis 44 ans ne songent qu'à retourner à la France. Voici d'ailleurs la lettre de M. Lang: "Montréal, 23 février 1916. "A monsieur "le Rédacteur en chef "du journal "Le Canada", "73, rue St-Jacques "A Montréal. "Monsieur, "Je demande à votre obligeance

Conférence à l'Université Laval

Par M. Antonio Perrault. Mercredi prochain, le mardi, à 8.15 heures du soir, conférence à l'Université Laval, salle des promotions, par M. Antonio Perrault, avocat et professeur à la Faculté de droit. Cette conférence fait partie des conférences publiques inscrites, cette année, au programme de la Faculté des arts. Entrée gratuite. M. Perrault a pris pour titre de sa causerie: "A propos d'une opinion de Montaigne sur le Canada."

L'association des épiciers

L'assemblée régulière et mensuelle de la Section des Epiciers, Succursale de Montréal de l'Association des Marchands Détailliers du Canada, Inc., aura lieu ce soir à 8 heures (p.m.), précises, au No 80 rue St-Denis. A cette assemblée, on expliquera les raisons pourquoy le système des primes que l'on cherche à introduire sous le nom de "National Mileage Scrip" est en contradiction avec la loi. Toutes questions se rapportant au commerce de l'épicerie et particulièrement celle du détail fait par les marchands de gros, seront à l'ordre du jour. Comme la dernière assemblée était très nombreuse, on espère qu'on verra de nouveau en très grand nombre.

Un testament écrit en hébreu

Le testament de Ayriel Wolofsky, écrit en hébreu, a été produit hier au greffe des Testes, par M. Bernard Rose, de Morrison et Rose. C'est le premier testament entièrement écrit en langue hébraïque qui passe au bureau des Testes. Le rabbin Hirsch Cohen a comparu devant le notaire et a déclaré qu'il avait traduit en anglais les volontés du défunt. Feu M. Wolofsky divisa ses biens en neuf parties dont quatre vont à ses deux fils et le reste à ses cinq filles par parts égales.

A l'Université Laval Cours de M. Montpetit.

Vi. L'indisposition momentanée du professeur, le cours de législation industrielle (chaire Forget), qui a lieu tous les jeudis soir, à huit heures et quinze, est supprimé pour cette semaine.

La bête a eu peur du tramway

Le cheval attelé à un traineau ayant eu peur à l'approche d'un tramway, fit un écart au coin des rues Ste-Catherine et Drummond hier soir, renversant sur le sol une jeune fille du nom de McMillan, demeurant au No 660 rue Sherbrooke Ouest. Après avoir été transportée au Castle Blend Tea, la jeune fille a été conduite à l'hôpital Royal Victoria, souffrant d'une blessure à la jambe.

Les étudiants en droit

Grand soir de gala, mardi, le 29 février, au Théâtre National, organisé par les étudiants en droit. Le prix des billets -- malgré nombre d'intermédiaires de choix -- reste le même. La pièce à l'affiche: "Les Marlottines", de Pierre Wolff. Mile Méry aura l'un des principaux rôles -- et sachez que Méry est une étoile à Paris. Nous ne croyons pas téméraire d'ajouter ceci: La grande soirée de gala du 29 au Théâtre National -- quand même il n'y aurait pas d'intermède, pas de musique, pas d'étoile et même, si vous le voulez, pas de pièce à l'affiche -- la soirée, disons-nous, vaudra encore dix fois le prix d'entrée à cause de l'auditoire. (Communiqué)

A la Schola Cantorum

M. l'abbé Bouhier, P.S.S., président de la Schola Cantorum, a présidé la conférence de M. Lamoureux, M. A. Lamoureux, sur l'idée religieuse dans la musique d'église. Le chœur de Nazareth illustra par un chant la conférence de M. Lamoureux.

En Cour de Révision

Le rôle judiciaire de la Cour de révision (seconde division) pour le mois de mars sera définitivement clos le 10 du même mois pour le terme qui le verra s'ouvrir le 20 et se prolonger jusqu'au 25. Aucune cause ne sera inscrite sur ce rôle dans laquelle les factums et la preuve entendue de part et d'autre n'auront pas été produits. Il y aura une audience de la Cour lundi, le 28 février courant, à 10.30 h. a.m. à la salle 24, pour entendre les motions relatives aux audiences privilégiées ou se rapportant à la complétion des dossiers.

Les gardes-malades de l'Ordre Victoria

Le public de Montréal est invité d'assister à l'assemblée annuelle des Gardes-Malades de l'Ordre Victoria, laquelle aura lieu vendredi, le 25 février courant à quatre heures de l'après-midi dans l'édifice de la Y.M.C.A., rue Drummond. Sir Thomas Roddick présidera à la réunion. AVIS AUX MEDECINS MM. les Médecins pourront s'inscrire pour l'assistance toujours si appréciée d'une garde-malade diplômée en s'adressant à l'Association des Gardes Malades de Ville-Marie, 773 St-Denis. Tél. Est 3446, aux conditions suivantes: Assistance en obstétrique, \$1.00 et plus. Assistance à une opération, \$1.00. Pansement de chirurgie, 25c.

L'ouverture de la campagne électorale

Les électeurs de Saint-Joseph forment un comité de citoyens dans le but de choisir un candidat.

LE DR G. A. LACOMBE, CANDIDAT AU BUREAU DES COMMISSAIRES, EXPOSE SON PROGRAMME AUX ELECTEURS DE LAURIER.

On peut dire que la campagne municipale est ouverte. Mardi soir, l'échevin Vandellac a tenu une assemblée au marché Saint-Jean-Baptiste. Hier soir, le docteur G. A. Lacombe, candidat au Bureau des Commissaires, a présenté son programme électoral aux électeurs de Laurier. Hier soir aussi, les électeurs de Saint-Joseph ont formé un comité de citoyens dans le but de choisir un candidat à l'échevinage. Dans un bref délai, les assemblées vont se multiplier dans toutes les parties de Montréal. L'échevin L. A. Lapointe, qui a définitivement posé sa candidature à la mairie, va ouvrir une campagne très active. Dès la semaine prochaine, la campagne électorale battra son plein.

Dans le quartier St Joseph

Une assemblée d'électeurs avait été convoquée hier soir, en vue de choisir un candidat à l'échevinage dans le nouveau quartier Saint-Joseph-Sainte-Cunégonde. Elle a eu lieu dans la salle Nault, à l'angle des rues Guy et Notre-Dame, et la convocation s'adressait surtout aux électeurs de Saint-Joseph. Ce comité a été formé sur proposition du président de l'assemblée, M. Léon Gagné. On avait d'abord offert la candidature à M. Alfred Leduc, mais il l'a refusée, prétextant son commerce qui le tient sans cesse occupé. M. Leduc a prononcé un intéressant discours, s'attachant surtout à une question qui intéresse vivement les citoyens du district, à savoir la disparition des traverses à niveau. Au cours d'un voyage qu'il fit à Syracuse, N. Y., M. Leduc remarqua que les trains, dès qu'ils pénétraient dans la ville, allaient pour ainsi dire à pas d'un cheval. M. Leduc suggère qu'il en soit ainsi pour les trains du Grand-Tronc, à Montréal, en attendant une solution plus satisfaisante.

Le Dr Lacombe dans Laurier

Le Dr G. A. Lacombe, candidat au Bureau des Commissaires continue activement sa campagne électorale commencée il y a quelques semaines. Hier soir, il a tenu une importante assemblée dans la salle publique de l'ancien hôtel de ville Saint-Louis, quartier Laurier, avenue Laurier, angle Saint-Laurent. Plusieurs centaines de contribuables assistaient à cette réunion qui a été très enthousiaste. Les auditeurs ont écouté avec beaucoup d'attention le Dr Lacombe qui a expliqué son programme. Au cours de ses remarques, le Dr Lacombe a suggéré un moyen pratique pour équilibrer le budget sans imposer de taxe spéciale. "Que nos administrateurs municipaux, dit-il, fasse la liste complète des nombreux terrains, propriétés qu'ils ont achetées depuis plusieurs années, qu'ils les mettent en vente à un prix minimum. Avec le produit de cette vente ils pourront équilibrer le budget. Le nombre des propriétés achetées par la ville est considérable et assurément, les chefs de département ne pourront pas la préparer en moins de quinze jours." Si les acheteurs offraient un prix moindre que le prix fixé par la ville, elle ne serait aucunement obligée de vendre, ajouta le populaire candidat. Au début de son discours, le Dr Lacombe déclara qu'il ne voulait aucunement jeter de la boue sur l'administration actuelle. Il est cependant forcé par les circonstances d'avoir des certains administrateurs n'ont pas été à la hauteur de leur tâche. La dette est de cent millions et le déficit de deux millions. L'administration actuelle a sa part de responsabilité, mais ce serait manquer à la justice que d'affirmer qu'elle est entièrement responsable. La principale raison de l'état de choses actuel, c'est que depuis quelques années, on a présenté que des budgets d'expédient. Ces budgets ont duré longtemps que la ville pu emprunter en augmentant l'évaluation de la propriété. Une crise est survenue et l'évaluation ne peut plus être augmentée, la propriété baisse. C'est (A suivre à la page 7)

Relative à un choix d'un candidat à l'échevinage, M. Leduc a déclaré qu'il était préférable d'entendre d'abord les échevins des deux quartiers, MM. Hushion et Narcisse Lapointe, ajoutant qu'il ne fallait pas juger un homme sans l'entendre. C'est aussi M. Leduc qui suggéra la formation d'un comité de citoyens pour voir au choix d'un candidat. Cette opinion fut partagée par MM. Arthur Geoffroy, Dan Gallery, Jos. Thibault, St-Aubin et Gibeault, qui prirent tour à tour la parole. Au cours de l'assemblée, M. J. A. Beaudry, candidat au Bureau des Commissaires, a prononcé un discours très applaudi. Il a présenté son programme électoral.

Ce que sont les pecheries du Canada

UNE INSTRUMENTE CONFERENCE A ETE DONNEE HIER SOIR PAR M. J. A. PAULHUS AUX COMMISSAIRES, SUR CETTE IMPORTANTE INDUSTRIE NATIONALE. M. J. A. Paulhus, de la maison Hatton, a donné, hier soir, à l'Association des Commissaires-Epiciers de Montréal, 80 rue Saint-Denis, une intéressante conférence sur les pêcheries canadiennes. Les membres de l'association, désireux de s'instruire, s'étaient rendus nombreux à cette réunion et ils ont longuement applaudi le conférencier. Dans un travail très bien fait, M. Paulhus a fait l'histoire de nos pêcheries et donné une idée de leur valeur économique. L'histoire de notre pays est intimement liée à l'histoire de nos pêcheries, dit M. Paulhus, et pour peu qu'on étudie les deux histoires, on se demande si vraiment le continent américain, le Canada, Terre-neuve ont été découverts par Christophe Colomb, Jacques-Cartier et Jean Cabot. En parcourant les récits de voyages de Jacques-Cartier, on voit que le navigateur malouin rencontra dans son premier voyage au Canada, en 1534, plusieurs espèces de poissons qui, suivant son expression, vogaient à toutes voiles vers les côtes de France. Jean Cabot fait une déclaration semblable après son voyage de 1497 à Terre-neuve. Ces récits, dit-il, sont très fréquents par des Basques et des Portugais. Ainsi, si l'on prend les récits de Jacques-Cartier lui-même, les premiers découvreurs du Canada seraient des pêcheurs de Saint-Malo, Brest, Honfleur, La Rochelle et les Basques ou Biscayens. Les premières descriptions de nos pêcheries se trouvent dans les rapports de leurs voyages au Canada faits par Jacques-Cartier et Champlain. Ces descriptions sont très fidèles. M. Paulhus traite aussi de la concession des pêcheries depuis la découverte du Canada et sous la domination anglaise. La première concession enregistrée fut celle accordée en 1673 à Nicolas Denys par la Compagnie de la Nouvelle-France. Les gouvernements des Intendants du Canada firent ensuite de nombreuses concessions de pêcheries; mais il n'appart pas que les concessionnaires aient amassé de grandes fortunes au début de la colonie. Plus tard, le gouvernement anglais continua ces concessions en les modifiant. Passant à la seconde partie de sa conférence, M. Paulhus parle de la valeur économique de nos pêcheries. Il la compare à celle des autres ressources naturelles du pays, l'agriculture, les mines, le bois de pulpe, et est d'avis que nos pêcheries ont une valeur économique qui ne leur cède en rien. Les pêcheries, dit-il, sont indispensables, les autres ressources s'épuisent. Prenez, par exemple, la Mer du nord, (A suivre à la page 7)

Nos luttes pour la liberté scolaire

DANS SA CONFERENCE D'HIER SOIR, M. L'ABBE GROULX A REDIT AVEC LA BELLE ELOQUENCE QU'IL POSSEDE CES EMOUVANTS EPISODES DE NOTRE HISTOIRE.

M. l'abbé Groulx a donné hier soir, dans la salle des promotions de l'Université Laval, sa quatrième conférence sur "Nos luttes constitutionnelles." Sujet intéressant entre tous pour un Canadien et propre à évoquer chez lui de fructueux et réconfortants souvenirs à l'époque plus ou moins troublée que nous traversons. L'abbé Groulx a abordé hier soir, le chapitre de la Liberté Scolaire et il l'a fait avec cette rectitude de vue et cette élégance de style qui ont assuré le succès des conférences précédentes. "La liberté scolaire" ! Je n'ai pas écrit sans quelque émotion, dit-il en commençant, ces deux mots qui m'ont révéillé le fond tragique de notre histoire. Jusqu'ici, continue le conférencier, il a été question de libertés vitales sans doute, puisqu'elles furent la condition de toutes les autres. Il n'apparaissent pas cependant que tel ou tel régime politique fût essentiel à notre survie. Mais désormais, puisque je vous parlerai de la liberté de l'école et de la liberté de la langue, il faudra bien vous rendre à cette vérité douloureuse que nous, citoyens d'origine française, nous avons dû combattre en ce pays pour l'Ame même de notre race. Poursuivant, l'abbé Groulx dit que, s'il y a eu dans notre histoire des luttes apparemment plus ardues, plus tapageuses, il n'y en a pas eu de plus émouvantes que celles livrées par nos ancêtres français de l'école catholique et française. Aucun principe n'a rallié plus étroitement le falcen des volontés françaises. Nulle part ne s'est affirmée avec autant d'intelligence et d'énergie la combativité de notre peuple. Qu'est-ce que fut l'école avant la liberté politique et qu'est-ce que fut cette même école, après qu'eut été obtenue la liberté politique au Canada? Or démontre, après Mgr Gosselin, que l'instruction, à peu de chose près, était aussi répandue dans la Nouvelle-France que dans l'ancienne avant 1783, mais après 20 ans à peine de domination britannique il ne restera plus de cette magnifique construction scolaire, que des ruines. Les causes de cette démolition sont, d'abord la guerre de la conquête, guerre de dévastation systématique qui fit de notre province un paysage de ruines fumantes, puis, le (A suivre à la page 7)

L'hôpital Ste-Justine fait beaucoup de bien

A L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE CETTE INSTITUTION, HIER, ON FAIT PART DU BIEN ACCOMPLI AU COURS DE L'ANNEE DERNIERE.

Hier après-midi, s'est tenue l'assemblée annuelle des dames patronnesses, des médecins et des amis de l'hôpital Ste-Justine, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Gauthier. Une cinquantaine de dames assistaient à cette assemblée, ainsi que de nombreux médecins amis dévoués de cette œuvre charitable, dont Mme L. G. Beaulieu est la présidente. Lecture du rapport fut faite par Mlle Roy secrétaire. M. le Dr Raoul Masson, secrétaire du bureau médical, donna connaissance du rapport dont nous relevons les chiffres suivants: Assistance de enfants, 840; retournés guéris, 586; soignés au dispensaires et consultations, 8,900; ardonnances de pharmacies accordées plus de 10,000. 890 opérations ont été faites durant l'année. Après que lecture de ces documents intéressants fut terminée Sa Grandeur Mgr Gauthier adressa quelques paroles d'encouragement et de remerciements aux dévouées dames patronnesses de l'œuvre de l'hôpital Ste-Justine; messieurs les médecins qui donnent sans compter tout leur talent et leur généreux appui à cette œuvre eurent leur part des éloges de Mgr l'Auxiliaire. Sa Grandeur n'oublia pas non plus de faire les plus chaleureux éloges des Filles de la Sagesse, qui, avec une admirable abnégation soignent les tout petits confiés à leurs soins.

D'autres accusations contre Albert Fournier

CET INDIVIDU QUI A VOLE L'UNIFORME D'UN SOLDAT A L'HOPITAL EST ACCUSE DE NOUVEAUX FORFAITS.

Albert Fournier dit Trépanier, qui a été arrêté par le détective Mercer sous soupçon de vol, a vu, hier, devant le juge Lafontaine, se greffer sur la première cause d'autres accusations. Hier soir encore, à la Streté, d'autres plaintes sont venues s'ajouter aux premières. Fournier, lorsqu'il fut arrêté, portait l'uniforme khaki. Au détective qui l'appréhenda, il exhiba des papiers militaires d'un nommé Crépéau, soldat au 23ème bataillon, blessé et en traitement dans un hôpital de convalescents. Malgré sa tentative de substitution de personnalité, Fournier n'en fut pas moins détenu et comparait devant le magistrat Lafontaine, qui l'envoya en prison en attendant l'enquête. Les accusations portées contre Fournier sont le cambriolage et vol de bijoux chez M. Maisonneuve, 480 rue Rachel, vol d'uniforme, d'argent et de papiers à M. Wilfrid Crépéau et vol avec effraction à la résidence de M. A. Cailloux, garde de la prison de Bordeaux.

A la Chambre de Commerce hier après-midi

ON A PARLE DES REFORMES DANS L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE, DES NOUVEAUX IMPOTS DE GUERRE, DE L'ETABLISSEMENT DE BUREAUX DE PLACEMENT.

A l'assemblée hebdomadaire de la Chambre de Commerce du District de Montréal, tenue hier après-midi, M. Edouard Fabre-Surveys, l'un des aviseurs légaux, a commenté l'article du "Star", en date du 11 février, lequel demandait un changement dans le système judiciaire du district de Montréal. A son avis, tous les juges de la Province de Québec devraient être mis sur un pied d'égalité. M. Surveys s'est prononcé en faveur de l'arbitrage par les avocats traitants et par les juges en retraite dans certaines causes. Plusieurs rapports ont été présentés et adoptés. La Commission de législation a recommandé au Conseil de la Chambre de s'opposer au bill D. présenté au Conseil législatif par l'honorable M. Kelly, et amendé par l'honorable M. Groulx, J. H. Paul Saucier, A. S. Lavallée, Ed. Gerneau, J. T. Armand, Alfred Rod, Alex. Charrette, L. M. Corneille, Alfred Barrette, Théo. T. Valiquette, J. P. Gervais, Raymond Raymond, Etienne Blanchard, ex-M.P.P., Dr. J. C. Poissant, L. N. Veilleux, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire-adjoint. Assistent à cette réunion: MM. Ludger Gravel, président; J. E. C. Daoust, 1er vice-président; Jos. Quintal, 2ème vice-président; Jos. Filatrault, trésorier; Rod. Bédard, secrétaire; Ed. Fabre-Surveys, C.R. C. H. Catell, Jos. Fortier, J. O. Labrecque, Emile Rolland, Léon Gagné, A.H. Jeannotte, W. A. Wayland, Oscar F. Berthiaume, Albert L'Archevêque, Raoul G. Groulx, J. H. Paul Saucier, A. S. Lavallée, Ed. Gerneau, J. T. Armand, Alfred Rod, Alex. Charrette, L. M. Corneille, Alfred Barrette, Théo. T. Valiquette, J. P. Gervais, Raymond Raymond, Etienne Blanchard, ex-M.P.P., Dr. J. C. Poissant, L. N. Veilleux, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire-adjoint. L'excécutif de la Chambre a pris connaissance du discours du Ministre des Finances sur le budget, ainsi que des résolutions qui ont été déposées devant la Chambre des Communes ayant trait aux nouveaux impôts sur les bénéfices du commerce et de l'industrie. Nous apprenons, à l'instant, que ce bill vient d'être retiré de sorte que la Chambre n'aura plus à s'opposer à ce projet qu'elle croyait contraire aux intérêts du commerce. L'excécutif de la Chambre a pris connaissance du discours du Ministre des Finances sur le budget, ainsi que des résolutions qui ont été déposées devant la Chambre des Communes ayant trait aux nouveaux impôts sur les bénéfices du commerce et de l'industrie. Nous apprenons, à l'instant, que ce bill vient d'être retiré de sorte que la Chambre n'aura plus à s'opposer à ce projet qu'elle croyait contraire aux intérêts du commerce. L'excécutif de la Chambre a pris connaissance du discours du Ministre des Finances sur le budget, ainsi que des résolutions qui ont été déposées devant la Chambre des Communes ayant trait aux nouveaux impôts sur les bénéfices du commerce et de l'industrie. Nous apprenons, à l'instant, que ce bill vient d'être retiré de sorte que la Chambre n'aura plus à s'opposer à ce projet qu'elle croyait contraire aux intérêts du commerce.

Une faillite qui dépasse le demi-million

M. WILLIAM T. RODDEN DE LA MOUNT ROYAL REALTIES Ltd A FAIT CESSION DE SES BIENS, HIER.

A la demande de Albert E. D. Holden, l'un des créanciers, M. William T. Rodden, a inscrit hier au greffe des faillites, une cession volontaire de ses biens. Ceux-ci sont répartis en propriétés mobilières et immobilières, représentant une somme considérable, que dépasse toutefois celle contenue dans le bilan du passif dont le chiffre s'élève à plus d'un demi-million. Les principaux créanciers sont les suivants: Banque des Marchands \$114,215.25 Mackenzie & Kingman 139,507.44 James Baillie 19,859.84 J. T. Johnson 26,256.00 Holt & Garden 21,948.45 A. Goldstein 12,000.00 F. J. Elliott 11,049.24 Standard Securities 23,454.71 Mme W. T. Rodden 9,010.00 Mount Royal Limited 11,303.99 Mme M. D. Colliger 4,028.00 et autres. Une assemblée des actionnaires aura lieu sous peu au cours de laquelle on nommera un curateur à la faillite.

L'amélioration des auberges de notre province

CETTE IMPORTANTE QUESTION EST REVENUE HIER, DEVANT LA CHAMBRE DE COMMERCE QUI PREPARE UNE NOUVELLE CAMPAGNE.

En 1913 la Chambre de Commerce du District de Montréal inaugura une campagne en vue d'améliorer les auberges dans notre province; cette campagne souleva dans le temps bien des tempêtes en certains milieux, mais cela n'empêcha pas qu'elle produisit de bons résultats, dont l'un fut de faire nommer des inspecteurs. Le travail n'est toutefois pas terminé et hier, le comité des Voyageurs de Commerce de la Chambre a remis la question sur le tapis en faisant adopter par le conseil le rapport qui suit: provincial de vouloir bien apporter à la loi des licences les modifications suggérées par les articles 1 et 2 ci-dessous, et se rendre à la demande formulée dans l'article 3: 1o. Que les licences d'auberges (hôtels ou pensions) soient octroyées par les conseils municipaux avec pouvoir d'appel aux conseils de comités. 2o. Que toutes licences (soit pour la vente de boissons alcooliques, soit pour les établissements de tempérance) soient octroyées pour une période de cinq années. 3o. Que deux nouveaux inspecteurs d'hôtels soient nommés, les inspecteurs actuels n'étant pas assez nombreux pour la tâche qu'ils ont à remplir. "Le président de la commission: "J. H. PAUL SAUCIER."

Nos édifices publics sont bien gardés

DES AGENTS DE POLICE SURVEILLENT NUIT ET JOUR LE PALAIS DE JUSTICE ET L'HOTEL DE VILLE.

A n'en pas douter, la garde de nos édifices publics se fait avec sévérité. A l'hôtel de Ville, d'après les dernières instructions données par Son Honneur le maire au chef de police, de nombreux agents stationnent à l'extérieur et à tous les étages de l'intérieur, en commençant par la cave. Cette surveillance nécessite 24 hommes par 24 heures. Au Palais de Justice, les nombreux gardiens circulent de haut en bas de l'édifice, scrutant d'un œil sévère les allants et venants du temple de Thémis. Cependant il est permis de signaler la présence dans les couloirs du Palais de Justice, et cela tous les jours, d'individus dont la nationalité est de plus douteuse. Quelques-uns d'entre eux ont en même main à partir avec dame Justice; que ne prend-on d'énergiques mesures pour éloigner de ces milieux ces âtres qui insoupçonnés par la plupart de ceux qui les coudoient, ne seraient peut-être pas en mesure de dire les raisons qui les amènent en tel lieu. La prudence est mère de la sûreté, dit un proverbe, au Palais de Justice on recoulera de prudence.

Le Board of Trade a tenu hier sa réunion

ON A APPRIS QUE LE BILL KELLY SUR LA CESSION DE BIENS AVAIT ETE RETIRE. -- L'EXPORTATION DE LA POTASSE.

Le conseil du Board of Trade a tenu hier après-midi, son assemblée hebdomadaire. Etaient présents: H. B. Walker, président; Zéph. Hébert, 1er vice-président; Wm. A. Black, W. A. Coates, Geo. J. Crowdy, A. H. Dairymple, E. Goff Penry, A. F. C. Ross, W. G. M. Shepherd, Geo. Sumner. On a reçu de l'hon. Alphonse Racine et de l'hon. F. E. Gilman la nouvelle que le bill de l'hon. M. Kelly proposant de soumettre les cessions volontaires aux termes du code de procédure concernant l'abandonnement, bill combattu par le conseil, avait été retiré. Ainsi la session volontaire continuera d'être permise sans entraîner les fortes dépenses qui seraient devenues nécessaires si la cession eût été soumise aux termes du code de procédure en pareille matière. On attire l'attention sur le fait que bien que le gouvernement ait prohibé l'exportation aux Etats-Unis de la potasse, l'exportation des cendres de potasse sont encore librement exportées et cela à un point qui menace de ruine une industrie très importante au Canada. On décide de s'adresser au gouvernement et de demander l'interdiction de l'exportation de la matière première comme du produit manufacturé. Le conseil prend ensuite en considération la question du cabinet de lecture et nomme le comité général suivant à ce sujet: Zéph. Hébert, président; P. D. Gordon, W. A. Coates, A. F. C. Ross, J. R. Binning, R. J. Dale, W. H. Miller et R. Neilson. Les messieurs suivants sont qualifiés comme membres: A. Falle, Waltham Watch Co.; M. J. Stack, M. J. Stack & Co.; Lewis S. Juslow, Estate M. Juslow.

NOS DENTS -- Sont très belles, naturelles, garanties. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN (Incorporé). 162 rue St-Denis, Montréal.

The AREGUP HOTEL COMPANY LIMITED -- Liqueurs et cigares de choix. Repas réguliers à 55c. J. HENRY BERTRAND, Gérant. 187 Boulevard Saint-Laurent